

LA CLEF DU CABINET

DES PRINCES

DE L'EUROPE,

Ou Recueil Historique & Politique sur
les matieres du tems.

Contenant aussi quelques Nouvelles de Litterature, & autres remarques curieuses.

DECEMBRE 1709.



Imprimé

Chez JACQUES LE SINCERE,
à l'Enseigne de la Verité.

M. DCC. IX.

AVIS DU LIBRAIRE.

CE Journal, loin de diminuer sa réputation, comme il est arrivé à plusieurs Ouvrages de cette nature, va au contraire en augmentant, & devient de plus en plus également intéressant & curieux: L'Auteur n'oublie ni soins ni dépenses pour répondre aux esperances favorables, & à la bonne opinion qu'on en conçut dès les premiers mois qu'il parut: ces progrès m'obligent de me tenir fourni de corps complets & de mois separez de cet Ouvrage, afin que les Curieux soient servis aussi-tôt qu'ils le souhaiteront; mais nôtre Auteur continuë d'avertir qu'il ne recevra pas les Memoires & Pièces concernant les interêts particuliers, ou ceux de leurs amis, pour inserer dans ce Journal, à moins qu'ils ne les affranchissent: On les averti même qu'ils seront toujours rejettez ou laissez en rebut, avec d'autant plus de justice que le public prend peu de part aux affaires des particuliers, les generales remplissent mieux son attente; mais quand ce seront des piéces interessantes & curieuses, dont le Public est bien aise d'en avoir la connoissance, on prie de les adresser au Libraire, ou à l'Auteur, qui en fera l'usage qu'elles mériteront.

LA CLEF DU CABINET DES PRINCES DE L'EUROPE,

Ou Recueil Historique & Politique
sur les matieres du tems.

Decembre 1709.

ARTICLE I.

Qui renferme ce qui s'est passé de plus consi-
derable en ESPAGNE & en POR-
TUGAL depuis le mois dernier.

I. **B**Alagner sur la Sègre, étant l'u-
nique conquête que le Général
Comte de Staremberg a faite ;
depuis qu'il est à la tête de l'Ar-
mée des Alliez en Espagne ; on
ne doit pas s'étonner des soins qu'il a pris
pour se la conserver : si cette conservation
étoit necessaire à sa gloire , & à maintenir la
haute reputation qu'il s'est acquise dans
d'autres rencontres , il faut convenir qu'elle
a été très préjudiciable aux Catalans les plus
zelez pour la Maison d'Autriche ; puis que
leur país dans les Vigueries de Campredon,
de Gironne , de Vich , de Taragonne & de
Monblanc , ont été entierement ravagées ,
par les troupes des deux Couronnes ; d'où
elles n'ont pas seulement tiré de grosses
contributions en argent ; mais en ont enle-
vé ou détruit les grains & les fourages ; dans
les contrées les plus fertiles ; pour ôter le

*Mr. de
Staremberg
conservé
Balagner.*

*Prejudice
que les Cata-
lans reçoivent de son
éloignement.*

moyen aux troupes Alliées d'y subsister, sans les secours étrangers, qu'on n'y peut porter que par mer, avec des longueurs & des dépenses infinies. Ces exécutions Militaires se sont faites sous les yeux de la Cour de Barcelonne, sans que le Général Staremberg, ait voulu affoiblir son Armée du Camp de Balaguer, pour aller s'opposer à la ruine des Catalans Autrichiens, qu'on nomme *Soumetans*: nous verrons plus bas quelques particularitez de ces exécutions.

Retour du
Roi à Ma-
drit.

II. Ce fut le dix Octobre que le Roi d'Espagne revint à Madrid de son voyage d'Aragon & des frontieres de Catalogne; la Reine, suivie de plusieurs Seigneurs & Dames de la Cour, alla à la rencontre de Sa M. jusqu'à Guadalaxara. Lors que Sa M. C. partit de l'Armée, il en laissa le Commandement en chef au Maréchal de Bezons, & pour lui marquer la satisfaction qu'elle avoit de son zelle & de son service, Elle l'honora de l'Ordre de la Toison d'or: Ce Prince donna au Marquis de Louvignies Gouverneur de Lerrida, le Brevet de Lieutenant General.

Mr. de Be-
zons fait
Chevalier
de la Toison
d'or.

Le Roi
nomme aux
Benefices
vacants.

III. Le Roi a nommé à l'Archevêché de Tolède, vacant par la mort du Cardinal Portocarrero, l'Archevêque de Saragosse grand Inquisiteur, son nom est *Don Antonio Ibannez*. Son Archevêché a été donné à Don Alonzo Pimentel, Chanoine de Tolède & Archidiaque de Talavera: son Canoniat & son Archidiaconé, ont été donnez à Mr. Molinez Doyen des Auditeurs de Rote à Rome.

Different
de la Cour

IV. Ces Beneficiers, ni les autres qui ont rempli ceux qui sont venus à vaquer depuis

dépuis quelques mois, ne se sont pas pour-
vûs à la Datterie pour avoir des Bules, afin *de Rome*
de ne pas contrevenir à la Déclaration du *d'Espagne.*
Roi d'Espagne, portant deffensé à tous ses
sujets de se pourvoir en Cour de Rome,
& d'y envoyer aucun argent, sous peine
de l'indignation de S. M. & de confisca-
tion de leurs biens; Cette deffensé est
fondée sur ce que la Datterie attire beau-
coup d'argent d'Espagne; que le Pape
sous pretexte de contributions forcées,
donne ce même argent aux troupes Im-
periales & Allemandes, qui font une
guerre injuste à ses fideles sujets, &c.

Cette source abondante étant tarie,
on ne sauroit croire jusqu'à quel point
la Cour de Rome en est affligée: Sa
politique, toute fine qu'elle est, n'a pas
pû la garantir du fâcheux labyrinthe,
dans lequel elle s'est enfoncée: n'ayant
pas empêché l'entrée des Imperiaux
dans l'Etat de l'Eglise, lors que cette
Cour le pouvoit, elle a été intimidée,
& même maltraitée jusqu'au point de
faire oublier au Pape le plus essentiel
d'un Prince neutre: La crainte l'a porté
à faire un Traité avec la Maison d'Au-
triche, où l'honneur & les interêts du St.
Siege n'ont guere été moins sacrifiez
qu' ceux de la Couronne d'Espagne:
C'est ce qui a persuadé Sa M. C. que le
S. Pere n'étoit pas libre, & qu'Elle ne
pouvoit avoir aucun commerce avec lui,
jusques à ce qu'il eût été rétabli dans sa
premiere liberté: En attendant ce calme,
que l'Eglise affligée doit souhaiter avec
ardeur, le Roi Catholique, qui en est un

„ des plus zelez protecteurs, a chargé les
 „ Evêques de son Royaume, d'avoir soin
 „ du Spirituel de leurs Dioceses, sans s'a-
 „ dresser à la Datterie pour quelque cause
 „ que ce soit, puisque depuis plus d'un an,
 „ la Cour de Rome fait si peu de cas des
 „ remonstrances & des très humbles prie-
 „ res des Ministres & des Prelats Espa-
 „ gnols, &c. Voilà en substance ce qu'on
 „ écrit de Madrid par les lettres du 22. Oc-
 „ tobre.

*Mr. Moli-
 nez suspen-
 du & dis-
 gracié du
 Pape.*

V. Les avis de Rome du 12. du même
 mois, font assés connoître que le Pape est
 irrité contre les Evêques & le Clergé d'Es-
 pagne, qui se sont conformés aux Ordon-
 nances du Roi ; Don Joseph Molinez
 Doyen des Auditeurs de la Roite, a été des
 premiers à ressentir les effets du chagrin de
 Sa Sainteté, l'ayant suspendu de ses fon-
 ctions, & deffendu l'entrée du Palais.
 A peine cette resolution eût éclaté à Rome,
 que le Marquis de Prié alla chez le Pape
 avec un visage gai & content; il en eut une
 longue audience particuliere, au sortir de
 laquelle il depêcha des Couriers à Vienne
 & à Barcelonne. De tout ce qu'on vient de
 rapporter, on tire des conséquences, dont
 la plupart peuvent être fausses, Car il est
 certain que la Maison d'Autriche n'avoit
 pas encore, (en ce tems-là) levé le seque-
 stre mis de son autorité, sur les revenus
 Ecclesiastiques, dans le Royaume de Na-
 ples, ni dans le Duché de Milan.

VI. Don Francisco Cayetano Lieute-
 nant Général, à la tête d'un Corps de cinq
 mille hommes des troupes Espagnoles, a
 été pendant plus d'un mois occupé à par-
 courir

des Princes &c. Decemb. 1709. 421

courir les fertiles Campagnes le long de la mer, entre les rivieres d'Ebro & de Caya; c'est à dire depuis Tortose, d'où il étoit parti; jusqu'aux portes de Monblanc & de Tarragone: ce Commandant exigea quarante mille pistolles de contributions, outre les profits particuliers des Soldats: Il enleva une très grande quantité de grains à quinze lieues à la ronde, avec beaucoup de fourages qu'il fit conduire à Tortose, & voulant punir les peuples de ces contrées là, de leur revolte, & de ce qu'ils ont en toutes occasions favorisé les étrangers, qui ont porté la guerre en Catalogne, les Espagnols brûlerent les fourages & les pailles qu'ils ne purent pas emporter, afin que leurs ennemis n'en profitassent pas.

*Catalans
punis de leur
revolte.*

VII. Pendant que Don Cayetano faisoit ces executions dans la basse nouvelle Catalogne, Mr. le Duc de Noailles en faisoit de pareilles dans la vieille Catalogne: Ce Général ayant campé quinze jours à Lobi-bal & autres endroits à la droite de la riviere du Ter, fit enlever tous les grains, depuis Palamos, Ostalric, & jusqu'aux portes de Gironne; on les a voiturés par terre ou par Mer, dans les Magazins de Roses, & dans ceux de Castelon, de Paralada, de San Piere, Pescador, & de Torella, qui sont des postes près de la Mer entre les rivieres de Fluvia & de l'Obregat, que Mr. de Noailles a fait fortifier, & mettre en état d'y tenir de grosses garnisons, qui peuvent se prêter la main les unes les autres en cas d'attaque.

*Progrès des
executions
du Duc de
Noailles en
Catalogne.*

Quoi que ces executions soient permises par les loix de la guerre, les troupes des

deux Couronnes ne les ont faites, qu'en reprefailles de ce que les Alliez se font acharnés, (si le terme peut être permis,) à ne pas laisser la liberté aux François & aux Espagnols, d'aller chercher des bleds en Barbarie & ailleurs, dans la vûe que la faim feroit perir une infinité de peuples dans les deux Royaumes.

Pour revenir aux mouvemens de Mr. de Noailles, après qu'il eut épuisé de grains cette partie de la Catalogne, entre les rivieres de Ter & de Tordera; & depuis Gironne jusqu'à la Fluvia, il remonta cette derniere riviere presque jusqu'à sa source, & alla camper à Aulot, entre Campredon & Roda, d'où il fit plusieurs détachemens dans la fertile plaine de Vich, qui en tirent des contributions, avec d'autant moins de menagement, que ces peuples furent les premiers auteurs de la revolte de Catalogne, & que c'est eux qui ont soutenu & fait subsister Barcelonne, depuis que les Alliez s'en sont emparez. Voilà quels ont été les fruits de la conquête de Balaguer, & de la tranquillité avec laquelle le Comte de Starberg a voulu conserver le Camp qu'il avoit fortifié devant cette Place, pour éviter le Combat: Ce Général a laissé une grosse garnison dans cette Place; le reste de son armée, aussi bien que les troupes des deux Couronnes, ont été dispersées dans les quartiers d'hiver qui leur ont été assignez.

VIII. Dans un Paquet, qui s'est trouvé enfermé dans Mons, pendant près de deux mois de Blocus ou de Siege, il y avoit la Copie de la Lettre en forme de Manifeste du Roi Philippe V. dont nous avons fait mention

des Princes &c. Decemb. 1709. 423
mention le mois dernier : * comme cette
Pièce est du nombre de celles qui doivent
être conservées pour servir à l'histoire, nous
la jugeons digne d'être placée ici.

LE ROI.

Conseil, Justice, Regidors, Chevaliers, *Manifeste*
Ecuyers, Officiers & Hombres Buenos *du Roi Phé-*
de la bien Noble & bien plus fidelle Cité de *lippe V. con-*
Burgos, Capitale de Castille ma Cham- *tre les preli-*
bre. *minaires de*

La surprise & l'honête trouble où j'ai vû *Paix des*
mes sujets, (à l'occasion des bruits que mes *Alliez.*
Ennemis ont artificieusement & malignement
répandus, d'une negociation de Paix égale-
ment injurieuse à moi & à mes Royaumes,
& qu'ils disoient prête à conclure,) m'a fait
resoudre à répondre à leur zelle; en leur te-
moignant par moi même, la reconnoissance
que j'ai de leur genereuse crainte, & en leur
communiquant les démarches que l'on a fai-
tes en cette negociation, comme aussi l'état
où elle se trouve.

Les premiers bruits d'une Paix générale
me furent d'une grande consolation, à cause
du repos public qui en devoit être le but ;
mais ayant appris que l'on pouloit à force
cette negociation sans m'y appeller, je dé-
clarai d'abord en bonne & dûë forme, que
l'on ne pouvoit rien traiter sans ma participa-
tion & concurrence; ni rien offrir ou ceder
valablement en ce qui me concerne, sans mon
consentement : Et que je perdrois la vie à la
tête du dernier Escadron d'Espagnol qui me
resteroit, plutôt que de donner les mains à
un Traité

* Voyez Novembre page 347.

un Traité qui fut deshonorable à ma personne, ou à ma nation Espagnolle.

Ensuite, les Indices d'une negociation particuliere, étans devenus plus grands, je crû nécessaire de rendre mes intentions publiques : Et comme le moyen le plus propre à cela, étoit de nommer des Plenipotentiaires qui concourussent de ma part aux Traitez, je fis cette nomination, afin qu'en toute maniere on ne pût douter, ni de ma disposition à la Paix, ni de ma ferme resolution à ne consentir à rien, qui sous ce titre, pût être réellement prejudiciable, ou injurieux à ma dignité Royale, & à la nation Espagnolle.

J'eus soin aussi de choisir un premier Plenipotentiaire, qui eût tout à la fois la naissance, l'autorité, la reputation, le zelle, la prudence & les autres avantages nécessaires pour soutenir dignement le poids d'une negociation si importante : Qualitez qui se rencontrent toutes en la personne du Duc d'Albe.

Je lui envoyai des instructions telles, que sans blesser l'honneur & la reputation de mes Royaumes, il pouvoit satisfaire aux Ennemis, en leur accordant des avantages, qui à la verité, auroient excédé tout ce que la raison & mes interêts pouvoient exiger de moi ; mais qui auroient été excusables par la fâcheuse constitution de mes affaires, par la nécessité de rendre la Paix à l'Europe, & par l'obligation où je suis de délivrer mes Sujets des maux que la guerre leur fait souffrir.

J'étois en cette disposition, & j'avois déjà pris ces mesures, lors que l'un des principaux Ministres que le Roi mon ayeul avoit envoyé à la Haye (pour y faire connoître le sincere desir qu'il avoit de concourir au rétablissement

meus

des Princes &c. Decemb. 1709. 425
ment de la tranquillité de l'Europe, & pour
recevoir les projets des Ennemis) revint à
Paris.

A la vûe de leurs prétentions demesurées,
injustes & hautaines, l'esprit de Sa M. T. C.
fut ému d'horreur. Elle rompit la negocia-
tion, & elle ordonna à ses Ministres de se re-
tirer de la Haye, déclarant que toutes les
propositions & offres qui avoient été faites
de sa part, & qui étoient fort considerables,
demeuroient entierement revoquées, sans
que l'on pût jamais pretendre de recommen-
cer les Conferances sur un semblable fonde-
ment.

Les Ennemis ne firent point difficulté de
publier d'une maniere insultante, ces mêmes
articles qu'ils avoient proposez. Ils les im-
primerent en Hollande en diverses langues,
sans se servir de la modération & la modestie,
qui sont les vertus des Republicques, & que
les Hollandois affectent tant d'observer en
toutes leurs actions & en tous leurs écrits.

Je laisse à part, les choses qui ne blessent
pas directement l'honneur de ma personne &
de mes Royaumes, pour ne parler que de
celles qui nous offensent inséparablement
moi & eux. Les Anglois & les Hollandois
oublient qu'ils m'ont solennellement & for-
mellement reconnu, par leurs lettres & par
leurs Ministres, lors que je succedai à la pos-
session de toute la Monarchie, en vertu des
droits irrefragables que Dieu à voulu trans-
mettre dans mes veines Royales; & même
ils affectent dans leurs articles imprimez de
ne pas me donner le titre de Roi, qu'ils
m'ont conservé entr'eux dans leurs Traitez
d'Alliance les plus reservez.

A l'égard

A l'égard de la totalité de la Monarchie, ils n'en font point d'accord entr'eux, sinon en tant qu'ils veulent que je l'abandonne toute entiere; & ce point qu'ils ont tant vanté, en faveur de la Maison d'Autriche, laquelle ils ne veulent reconnoître que dans les deux Mâles qui s'y trouvent aujourd'huy, ils le détruisent en faveur du Duc de Savoye, du Portugal & de la Hollande, pour lesquels ils réservent expressement, non seulement ce qui a été stipulé entr'eux ci-devant, mais encore ce qui le sera ci après: jusques là qu'ils consentent, sans dissimulation ni précaution, que les Hollandois demeurent Maîtres à titre de Barriere, de diverses & considerables Places qu'ils pretendent que le Roi mon ayeul rende aux Pais Bas. On sçait assez, quelles considerables parties de l'Etat de Milan sont dès-à present au pouvoir & dans la puissance du Duc de Savoye. Toutes celles que les Ennemis occupent ou esperent en Flandres, y sont moins au pouvoir de celui dont le nom sert de pretexte à leur usurpation, qu'abandonnées à la discretion, possession & Gouvernement d'eux tous. Ils ont promis de même au Portugal de lui donner des morceaux de l'Estremadure, de la Castille, de la Galice & des Indes; mais on ne sçait pas encore quels ils sont. Enfin il ne manque plus qu'une chose, pour faire qu'aucun Ennemi du nom Espagnol, & de la vraye Religion, ne demeure sans quelque portion dans cette devastation ideale de ma Monarchie: C'est qu'ils y aient stipulé quelque chose de nouveau pour les Mores; mais il paroît qu'ils se contentent pour cette heure d'avoir facilité, par une perfidie, qu'*Oran* soit tombé en leur pouvoir.

& d'avoir fait ce qu'ils ont pû pour y faire tomber aussi *Centa*, en incitant les Mores à en poursuivre le Siege, & en empêchant qu'il ne fût secouru. C'est ainsi que les ennemis de ma Monarchie font voir la sincerité avec laquelle ils travaillent à la conserver entiere pour l'Archiduc. Ils affectent une artificieuse généralité, en declarant que le reste de la Monarchie, qui n'a point été promis au Duc de Savoye, à la Hollande, ou au Portugal, doit demeurer à la Maison d'Autriche; mais ceux qui savent comment la Cour de Vienne se delecte dans les Etats d'Italie, & comment sont gouvernés le Royaume de Naples & le Duché de Milan, verront bien que le dignité & quelle autorité pourra y garder le Prince infortuné que ses Alliez pretendent releguer, sous un titre fastueux & vain, dans un petit coin de l'Espagne. Il est aisé de comprendre que le Roi des Romains ne manquera pas, comme fils aîné, à la faveur du voisinage, & sous le pretexte usé des droits sans bornes de l'Empire, de retenir pour soi, non seulement les Etats d'Italie, lesquels il ruine actuellement, mais aussi tout ce que son ambition lui suggerera; en disant que pour satisfaire au Traité, c'est assez que ces mêmes Etats demeurent dans la Maison d'Autriche. Par ce moyen il gardera ce qu'il voudra, & ne laissera pour tout recours à ceux qui auront imprudemment esperé autre chose, que les plaintes infructuses de s'être abusez.

Non contents de l'excés de leurs pretentions, ils en vinent à proposer, comme un article fondamental, que le Roi mon Ayeul
devoit

devoit joindre les forces aux leurs, afin que si dans le terme de deux mois, je n'avois pas évacué l'Espagne volontairement, je fusse contraint à le faire par la force : Proposition téméraire & scandaleuse ; mais pourtant la seule où ils ont montré quelque reste de connoissance , & d'estime de ma constance , & de la fidélité & valeur de mes courageux Espagnols , puis qu'i's reconnoissent , que même un si grand pouvoir uni, laissoit incertain le succès qu'ils vouloient assurer.

Leurs imprimez en Hollande , ne laissent là dessus aucun doute, car pour prevenir en quelque maniere l'exécration qu'une telle proposition exciteroit dans l'ame des personnes qui font cas de la justice , de l'honneur, & de l'humanité , ils y disent ouvertement que sans cela, le plus difficile & le plus ruineux de la guerre, leur seroit demeuré sur les bras, qui est celle d'Espagne.

Ce sont ces pernicieux & orgueilleux desseins de nos ennemis , qui en nous ôtant les esperances de la Paix , nous ont rejettés dans la guerre. Mais quoi que par l'injure faite à ma personne , & à l'honneur de mes Royaumes, je sois assés poussés à la poursuivre avec la plus grande vigueur, ce n'est pas pourtant le principal motif qui excite mon ressentiment. Ce qui me touche le plus vivement , & ce qui doit nous enflammer tous d'une sainte irritation , c'est l'intérêt de la Religion Catholique, attaquée & prejudicée par nos ennemis ; en quoi ils se trouvent encouragés par la disposition de leurs affaires , & par l'autorité qu'ils ont acquise dans les deux mariages du Roi des Romains & de l'Archiduc son frere, avec des

Princesses

Princesses nées & élevées dans le sein de l'herésie : Alliances qui leur ont procuré dans le cours de cette guerre, les déplora- bles avantages que tout le monde sçait. C'est par là, & à cette occasion, qu'on leur cede les saints Autels : Que la premiere chose qu'on apprend, lors que les Alliez prennent une Place en Flandres, est qu'ils y auront des Temples destinez à l'exercice de leur fausse doctrine, & que la Predication s'en trouve stipulée dans les propres articles proposez pour Preliminaires, même avec une reser- vation cauteleuse, de les étendre d'avantage par une convention posterieure avec l'Ar- chiduc : lequel leur étant redevable du titre & de la chose, ils sçavent bien & ils y don- nent bon ordre, qu'il ne sera point en état de leur rien refuser.

Voilà le veritable & principal motif qui me pousse à rentrer dans le feu de la guerre ; bien resolu d'en partager tous les perils avec mes sujets ; & de combattre toujours le pre- mier à leur tête, dans la ferme confiance que Dieu protegera la justice de ma cause, & benira leurs courageux efforts. Que si mes pechez sont tels, que les Benedictions di- vines en soient arrêtées, du moins combat- trai je avec eux jusqu'à la derniere goutte de mon sang, dont je veux que cette bien ai- mée terre Espagnolle, demeure teinte à leurs yeux. Content si la colere du Ciel apaisée par ce mien châtiment, les Princes mes En- fans, qui sont nez entre les bras de mes fi- delles sujets, peuvent jouir d'un Trône ferme & tranquille ; & si en cessant de vivre, je puis me flater d'avoir émoullé les flèches de la fortune ennemie, en sorte que ces
Royaux

Royaux innocens, par lesquels Dieu a voulu établir & consolider ma Monarchie, puissent enfin cueillir les doux fruits de la Paix.

Pour cet effet, il est nécessaire que mes Sujets concourent à ce dessein, & par leur fidélité naturelle & renommée, & par leurs efforts généreux; qu'ils s'unissent les uns aux autres par une charité Chrétienne, sincère, & par reciproque correspondance; & que nous recourions à Dieu, & à la très Sainte Vierge Marie, protectrice particulière de moi & de mes Royaumes, par des vœux fervens & continuels, nous appliquant à déraciner de nos ames tous les vices, qui le plus souvent arrêtent l'effet de ses divines miséricordes. Et ainsi tous bien unis, nous combattons pour nôtre honneur, & pour nôtre Partie, sous les Decrets éternels de la divine Providence, contre l'orgueil blasphématoire de ceux qui s'arogent temerairement de diviser les Empires, d'en disposer, & de les transporter d'une nation à l'autre. Fait à Madrid le quatrième Juillet mil sept cens neuf. MOI LE ROI.

ARTICLE II.

Contenant ce qui s'est passé de considerable en FRANCE depuis le mois dernier.

La France préservée de la famine contre l'esperance de ceux qui vouloient la procurer.

I. **Q**Uoi que la rigueur extrême de l'hiver dernier ait fait périr les bleds dans plusieurs Provinces de France, Dieu n'a pas jugé à propos de seconder les intentions des Puissances, qui, sous prétexte de la guerre, ne refusoient pas seulement les secours de la vie animale aux peuples de ce Royaume,

Royaume, (duquel autrefois, elles ont souvent tiré leur principale subsistance dans pareilles occasions :) elles ont encore tâché de priver la France du secours qu'elle alloit chercher dans les Pais éloignez, même chez les Barbares : l'Angleterre & la Hollande, avec des dépenses infinies ont tenu pendant tout l'Été de grosss Escadres dans la Mediterranée, pour enlever les Bâtimens François qui venoient chargez de bled du Pais des Infideles : cela s'est fait dans la vûë d'augmenter la famine qu'on croyoit inmanquable en France : cependant, par un effet de la Providence, on n'a pas vû qu'un seul homme soit mort de faim dans ce vaste Royaume : outre la quantité de grains qu'on a trouvé cachez chez les usuriers, ceux venus d'Égypte & de Barbarie, nonobstant les risques de la navigation, l'abondante recolte des menus grains de l'année ; on a vû par un effet des secrets de cette même Providence, que les Anglois & les Hollandois même, sans avoir égard aux défenses denaturées qu'on leur avoit faites, ont porté en France des bleds en si grande quantité, qu'à mesure que le prix est considérablement diminué dans ce Royaume, il a augmenté en Angleterre & dans les Provinces Unies : si nous ajoutons à cette considération celle de la peste qui ravage un des principaux greniers de la Hollande, je veux dire la Pologne, & la crainte qu'on a qu'elle ne se communique dans les Etats de cette République & en Angleterre, on reconnoitra visiblement, que Dieu renverse quand bon lui semble les conseils des humains. lors qu'ils sont opposez à l'amour fraternel

qu'il leur a tant de fois recommandé: Enfin les François ont ensemencé en froment la plus grande partie de leurs terres; & actuellement le prix du bled est diminué de plus d'un tiers de ce qu'il valoit au mois de Juin dernier; ainsi la crainte des uns & l'esperance des autres d'une prochaine famine dans le Royaume, est évanouie.

*Declara-
tion pour le
payement
des rentes en
grains.*

II. Par une Déclaration du Roi du 8. Octobre, registrée au Parlement le 16. du même mois; Sa M. a réglé la maniere dont on payera les arrerages & le courant des cens, rentes & redevances foncières payables en grains. Il est ordonné dans le premier Article, que les arrerages des redevances dûs en grains échus depuis le 1er. Janvier 1709. & qui écherront pendant le courant de la même année, seront payés en orge, sçavoir sur le pied de trois boisseaux de froment quatre boisseaux d'orge; quatre boisseaux de meteil cinq boisseaux d'orge, & pour cinq boisseaux de seigle six boisseaux d'orge: si mieux n'aiment ceux à qui les rentes sont dûs, en être payez en argent sur le pied que les grains ont valu au premier jour de marché du mois de Janvier dernier: au second Article Sa M. déclare qu'Elle ne prétend point faire aucun changement au droit de mouture des mou'ins, qui se payent en esèces suivant la costume. Par l'Article IV. il est ordonné que les arrerages dûs pour les années précédentes, seront payez en argent, sur le pied que les grains valoient lors de l'écheance, conformément à l'Article XI. de la Déclaration du onze Juin dernier. Par l'Article V. eu égard à la variété des usages locaux, & à la diversité des accidens que les grains & autres fruits peuvent

des Princes &c. Decemb. 1709. 433

avoir souffert dans les différentes Provinces, Sa M. permet & ordonne à ses Cours de Parlement, d'y pourvoir par des Reglemens convenables & aux différents usages des lieux de leur ressort, & à la qualité de la recolte.

III. Par autre Déclaration du 22 Octobre, il a été réglé, que pour subvenir aux besoins de l'Hôtel Dieu & de l'Hôpital general, les Bourgeois de Paris seront taxés en faveur de ces Hôpitaux à un sol par livre du prix de l'allocation des maisons; c'est à dire, que le propriétaire payera un sol du prix qu'il tire de ses maisons, & de l'évaluation de son logement; & que les locataires payeront aussi un sol par livre d'augmentation de leurs loyers, pour une année tant seulement, sans tirer à conséquence.

IV. Sur les plaintes portées au Conseil d'Etat du Roi, par les Marchands intéressés au commerce & manufactures du Royaume, du préjudice qu'ils reçoivent de ce que les negocians étrangers introduisent dans le Royaume quantité d'étoffes des Indes, de la Chine ou du Levant, tant des étoffes de soye pure, que celles mêlées d'or & d'argent; celles d'écorce d'arbres, laine, fil, coton, toilles peintes ou Indiennes &c. sur ces plaintes, dis-je, le Conseil donna un Arrêt le 27. Août 1709. qui n'a été publié que sur la fin d'Octobre, par lequel le Roi défend sous peine de confiscation & de trois mille livres d'amande, à toute sorte de personnes de quelle qualité & condition qu'elles soient, de vendre, acheter, garder aucunes de ces sortes de marchandises, vieilles ou nouvelles, d'en faire faire des habits ni

Déclaration en faveur des Hôpitaux de Paris.

Arrêt pour défendre les étoffes des Indes & de la Chine.

meubles de quelle nature que ce soit : les deux tiers de l'amande & la moitié de la confiscation appartiendront aux denonciateurs, l'autre moitié sera brulée; outre la peine dont on vient de faire mention, il est ordonné que les marchands & les negocians qui contreviendront à cette défense, seront interdits du commerce pour toujours, leurs garçons & apprentifs qui auront participé aux contraventions déclarez incapables d'être admis à aucune maîtrise.

Aneantissement des billets de monoye par la fabrique des nouvelles espèces

Edit d'augmentation de gages sur tous les Officiers comptables du Royaume.

V. On fit il y a environ un mois l'examen des registres de la monoye, par lequel on reconnu que jusques au quinze Octobre, on avoit anéanti pour vingt millions de Billets de monoye; par la même supputation on trouva qu'il avoit été fabriqué pour deux cens millions de nouvelles espèces, qui ont été distribuez ou dans le commerce ou au payement des Armées.

VI. Par Edit du mois de Septembre, enregistré le 12. Octobre dernier, le Roi a attribué des augmentations de gages à tous les Officiers comptables du Royaume & à leurs Controlleurs : il y en a pour cinq cens mille livres de rente au denier seize, qui sont reparties sur tous les Tresoriers, Receveurs généraux & particuliers, payeurs de gages, de rentes constituées, & generalement sur tous les Officiers comptables sans aucune exception, ensemble sur tous leurs Controlleurs. Par cet Edit le Roi veut que ceux qui sont tenus de prendre ces augmentations de gages en payent le principal & les deux sols pour livre; sçavoir un quart en argent comptant & les trois quarts en billets de l'extraordinaire des guerres, lesquels bil-

lets

des Princes &c. Decemb. 1709. 435

lets seront biffés par le Garde du Tresor Royal; c'est un moyen qu'on a trouvé pour anéantir six millions de ces billets. Ceux qui payeront ainsi leur taxe de cette augmentation de gages avant le 1. Janvier 1710. seront exempts du paiement de deux sols pour livre, & jouiront des augmentations de gages depuis le 1. Septembre 1709 que le fonds en a été fait. Ceux qui payeront depuis le 1. Janvier jusqu'au 1. Mars, ne seront exempts que d'un sol pour livre; & ceux qui ne payeront qu'après le 1. Mars, seront tenus, outre la somme principale de payer les deux sols pour livre en dehors, & ne jouiront des gages que du jour de la date de leur quittance de finance; la remise n'étant accordée que pour faire plus promptement retirer les billets de l'extraordinaire des guerres, & rétablir le credit entre les peuples, que les usuriers ont tâché de détruire par de faux exposez, afin de profiter seuls des billets qu'ils décrioient pour les acheter à vil prix.

VII. Mr. le Comte de Pontchartrain Ministre & Secrétaire d'Etat, a acheté de Mr. le President de Mesmes la Charge de grand Prevôt & Maître des Ceremonies de l'Ordre du saint Esprit pour deux cens cinquante mille livres: Le Roi en donnant son consentement à ce marché, a accordé un Brevet de retenue de deux cens trente mille livres à Mr. de Pontchartrain.

VIII. Par Arrêt du Conseil d'Etat du 22. Octobre, le Roi a prorogé seulement le cours des anciennes espèces d'or & d'argent dans le commerce & dans la Recette des Hôtels des monoyes, sur le pied qu'elles

Mr. de Pontchartrain fait grand Prevôt de l'Ordre du St. Esprit &c.

Arrêt pour les anciennes espèces d'or & d'argent.

avoient alors, * jusques au 21 Novembre; & les piéces de quinze sols & de sept sols & demi (jusqu'au premier Janvier,) seront reçûes sur le pied de quatorze sols six deniers & sept sols trois deniers : passé lequel tems toutes les anciennes espèces demeureront décriées, sauf à être portées aux Hôtels des monoyes, pour y être reçûes & payées suivant l'évaluation mentionnée dans cet Arrêt; avec défenses à toute sorte de personnes de les exposer dans le commerce à peine de confiscation & de 3000. livres d'amande, tant contre celui qui les aura données, que contre celui qui les aura reçûes. Qu'après le 1. Janvier, les Louis d'or, Écus & autres espèces décriées, dont la refonte a été ordonnée qui se trouveront chez les particuliers, même parmi les meubles & effets saisis, ou sous les scelés & inventaires des personnes décedées, seront confisqués au profit du Roi &c.

*Mr. de
St Olon En-
voyé du Roi
près de la
Reine Dou-
airiere d'Es-
pagne.*

IX. Mr. le Commandeur de St. Olon Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, est de retour de Bayonne, où il étoit allé en qualité d'Envoyé extraordinaire du Roi, pour faire des complimens de condoléance à la Reine Douairiere d'Espagne sur la mort de Madame l'Électrice Douairiere Palatine sa mere. Cette Reine, qui est une des plus gracieuses Princesses de l'Europe, & qui charme tous ceux qui ont l'honneur de l'aborder, par ses manieres obligantes, soutenues d'un air majestueux, qui en revent le prix, parut très contente du compliment de Mr. de St. Olon, & très-sensible aux nouvelles marques d'amitié qu'elle venoit

* Voyez Novembre page 368.

des Princes &c. Decemb. 1709. 437.

noit de recevoir de la part du Roi.

X. Le Roi disposa de plusieurs Benefices vacans qui sont de nomination Royale, le 1. du mois de Novembre, parmi lesquels nous ne nommons que l'Evêché d'Evreux qui fut donné à l'Abbé d'Heudicourt.

XI. Dans le même tems Sa. M. ayant accordé à Mr. de Feriol son Ambassadeur à la Porte Ottomane, la permission qu'il demandoit depuis quelque tems de revenir en France, n'étant plus en état de s'aquitter de cet Emploi, à cause de ses continuelles indispositions; ce Monarque a nommé Mr. des Alleurs pour aller remplir cette place à Constantinople.

XII. Toutes les Armées étans entrées dans les quartiers d'hiver, la plupart des Généraux sont arrivez ou attendus en Cour, excepté ceux qui doivent rester pour commander sur la frontiere, comme Mr. le Maréchal d'Artagnan en Flandres, & Mr. le Comte du Bourg en Alsace. Mr. le Maréchal de Villars est du nombre de ceux qui sont arrivez à Versailles, sa blessure est, dit-on en si bon état, qu'il pourra à bonne heure monter à cheval, & reprendre le Commandement des Armées.

XIII. Le Roi d'Angleterre, qui sous le nom de *Chevalier de St. George*, a fait la Campagne en Flandres, est de retour à St. Germain. Tous les Officiers & Soldats qui ont été témoins de la valeur qu'il fit paroître le jour de la Bataille de Blangis, * ayant combattu toute la journée à la tête de la Maison du Roi en qualité de simple volontaire, (nonobstant la fièvre dont il

Gg 4. étoit

* Voyez Octobre pages 327. 334. & 340.

étoit attaqué,) parlent de ce Prince d'une maniere si avantageuse, que sa reputation parmi les troupes est déjà établie sur un pied à donner de grandes esperances, qu'il rétablira un jour l'ancienne gloire de la Royale Maison de Stuart, dont il est l'unique Prince heritier. Comme il est digne de la Couronne, non seulement par sa naissance, mais aussi par sa valeur, qu'il n'a jamais rien fait qui puisse l'en priver; pourquoi n'espereroit il pas que les Anglois, (qui ne le cedent en rien pour l'honneur & pour la valeur, à la Noblesse Polonoise,) ne rétabliront pas un jour ce Prince sur le Trône de ses Ancêtres? du moins après la mort de la Reine sa sœur, qui l'occupe aujourd'hui, sous telles conditions convenables qu'un Parlement legitime & non partial jugera à propos de regler? l'exemple des Polonois, dont plusieurs ont sacrifié leurs biens, leurs vies & même le repos de leur propre Patrie, pour rétablir sur le Trône un Prince qui n'y avoit d'autre droit que celui de l'electon, & qui même avoit renoncé par un Traité solennel à cette Couronne; cet exemple dis-je, seroit chez la posterité, un reproche outrageant pour la Nation Angloise, si les Anglois étoient les seuls peuples de l'Europe, qui méprisant les Loix divines & humaines, & foulant aux pieds toute justice & équité, ne rendoient pas au terme de l'Evangile, à Cesar ce qui est à Cesar, & à Dieu ce qui est à Dieu.

Mr. de Baviere son Envoyé à la Cour de

XIV. Mr. l'Electeur de Baviere, qui depuis sa retraite de Mons fait son séjour ordinaire dans la Maison Royale de Compiègne, alla *incognito* à la Cour de France au

com-

des Princes &c. Decemb. 1709. 439

commencem^{nt} de Novembre, sous le nom *France &c.* du Comte de Takau, pour éviter les difficultés du ceremonial; ce Prince alla voir le Roi à Marli, qui lui fit une reception aussi magnifique qu'il devoit l'attendre d'un aussi grand Monarque. Monseigneur le Dauphin lui a fait préparer une grande fête au Château de Meudon; on lui a meublé pour maison de Campagne le Château de Ruel, où sont ses équipages de chasse, parmi lesquels il y a 600 chevaux & 300. chiens: lors que S. A. E. va à Paris, il loge *incognito* chez Mr. de Monasterolle son Envoyé à la Cour de France, n'ayant pas voulu accepter le Palais du Luxembourg qu'on lui avoit préparé, & duquel Madame la Duchesse de Mantouë étoit sortie, pour aller loger à l'Hôtel de Lorge.

ARTICLE III.

Qui comprend ce qui s'est passé de considerable en ITALIE depuis le mois dernier.

I. **D**On Anibal Albani neveu du Pape, est enfin arrivé à la Cour de Vienne pour y exécuter les commissions de son Oncle; on n'a pas encore parlé assez ouvertement des motifs de sa mission; les uns disent que c'est pour mettre la dernière main à ce qui reste à régler entre les deux Cours; d'autres soutiennent que Sa Sainteté n'a en vûë, que de porter les Princes Chrétiens à la Paix, & d'exhorter les Princes Catholiques d'Allemagne de veiller, (lors de la negociation.) aux intérêts de la Religion Catholique: & que c'est pour cela que Don Albani

Don Albani neveu & Nonce du Pape arrivé à Vienne.

Albani passera de Vienne dans plusieurs Cours de l'Empire, & même en Hollande: mais comme il ne peut avoir aucun caractère representatif du Pape près de cette République, on croit qu'il s'arrêtera à Cologne, en attendant qu'on ait réglé la manière dont il pourroit être reçu à une Conférence générale, au cas qu'on en tienne une.

*Suite des
différens du
Pape avec la
Cour d'Es-
pagne.*

II. Il a paru à Rome des copies du Mandement des Evêques d'Espagne, qui en se conformant à la Déclaration du Roi Catholique, défendent aux Ecclesiastiques d'avoir aucun commerce avec la Datterie de Rome. On y a aussi débité des copies d'une espèce de Manifeste pour le soutien des intérêts de la Couronne d'Espagne, contre tout ce que la Cour de Rome a fait ou pourroit faire au préjudice de la dignité Royale & de son indépendance. Comme cette dernière pièce contient une Relation exacte & circonstanciée, de ce qui s'est passé de plus secret dans le Cabinet du Pape depuis son élévation au Pontificat jusques à présent, sur les affaires politiques, & principalement sur les demêlez avec l'Empereur & les deux Couronnes de France & d'Espagne, où l'Auteur prétend prouver clairement, que les intelligences secrètes entre la Cour de Rome & la Maison d'Autriche, sont la seule cause de tous les désordres que les Allemands ont causé en Italie, & même dans les propres Etats de l'Eglise: On ne doit pas être surpris si Sa Sainteté s'est scandalisée d'un pareil écrit, aussi a-t-elle déjà mis en batterie l'Artillerie spirituelle; car au mois d'Octobre le St. Pere fit publier une Bulle qui défend le débit &

des Princes &c. Decemb. 1709. 441
 la lecture des Mandemens & Manifeste sus-
 mentionnez ; elle ordonne expressément à
 tous ceux qui ont des Copies imprimées ou
 manuscrites de ces écrits, de les porter in-
 cessamment au St. Office, sous peine d'ex-
 communication majeure, laquelle est à pre-
 sent encouruë par tous ceux qui ont tenu
 la main à la composition, & à la publi-
 cation de ce Manifeste, nul desquels pourra
 être absous que par le Pape, si ce n'est à
 l'article de la mort.

III. Le Pape voulant exécuter le dessein
 qu'avoit formé Innocent X. lors de son
 Pontificat, veut faire placer les Statuës des
 douze Apôtres dans l'Eglise de St. Jan de
 Latrans ; c'est dans cette vûë qu'il fait tra-
 vailler à celle de St. André.

*Statuës
 des douze
 Apôtres.*

IV. Enfin le Pape s'est soumis à la loi
 que lui avoit imposée la Maison d'Autri-
 che, de donner le titre de Roi d'Espagne à
 l'Archiduc Charles, frere de l'Empereur :
 Ce fut le 14. du mois d'Octobre que Sa
 Sainteté, dans une Congregation de dix-
 huit Cardinaux Allemans, & Italiens, de-
 voüiez à la Maison d'Autriche, ou des Crea-
 tures du Pape regnant, le St. Pere de-
 clara que le Marquis de Prié venoit de
 l'avertir que seize mille Soldats Allemans
 de l'Armée qui a fait la Campagne en
 Savoye, étoient en pleine marche pour
 aller prendre des quartiers d'hiver dans
 les Etats de l'Eglise, où ils vivoient à
 discretion, & feroient de plus grands ra-
 vages que ceux que les mêmes Troubes
 y firent l'année dernière : que le seul ex-
 pedient d'éviter cette vexation, étoit de
 reconnoître l'Archiduc Charles pour Roi
 d'Espagne.

*Le Pape
 reconnoît
 l'Archiduc
 pour Roi
 d'Espagne.*

d'Espagne. Que la crainte des funestes
 effets de cette menace ne lui permettant
 plus d'éluder la demande de l'Empereur :
 Il déclaroit publiquement, qu'il recon-
 noissoit l'Archiduc Charles d'Autriche,
 troisième du nom, pour Roi Catholique &
 des Espagnes, sans prétendre que cette de-
 claration pût préjudicier aux droits de
 Philippe V. aussi Roi Catholique & des
 Espagnes.

Les termes & les restrictions qui ont accompagné cette reconnoissance, font assez connoître que le Pape veut persuader toute l'Europe, qu'il y a été forcé; il semble même qu'il veut mettre sa conscience à l'abri de l'injustice; car à Rome, (tout comme ailleurs,) on est revenu de cette ancienne erreur, suivie ou tolérée dans les premiers siècles du Christianisme, que les Papes avoient droit de disposer, suivant leurs caprices ou leurs volontez, des Couronnes, des Etats, & du temporel des Souverainetez.

Les Cardinaux affectionnez à la Maison d'Autriche, pour donner plus de force à la reconnoissance que le Pape étoit resolu de faire, chercherent des exemples dans la conduite de ses Predecesseurs, qui dans certaines necessitez, (pour sauver la defolation du Patrimoine de St. Pierre, ou d'autres Etats d'Italie,) avoient reconnu deux Princes pour Maîtres d'une même Souveraineté; ils citerent à cette occasion les Bulles extorquées des Papes Clement V. & Alexandre VI. l'un dans le quatorze, l'autre dans le quinzième siècle: l'examen de ce qui se passa sous le Regne de ces deux
 Pon-

des Princes, &c. Decemb. 1709. 443

Pontifes, nous jetteroit dans une dissertation trop longue pour trouver place ici; mais tous ceux qui connoissent la probité & la délicatesse de conscience du Pape qui occupe aujourd'hui le Trône Pontifical, ne s'imagineront jamais que ce St. Pere ait voulu se mouler sur *l'iniquité* de Clement V. & d'Alexandre VI.

Ceux qui ont écrit l'histoire de ce tems-là, nous assurent que *Clement V. étoit un Simoniaque. & qu'il parvint au Pontificat par des voyes qui n'étoient nullement Canoniques.* A l'égard d'Alexandre VI. un Historien Catholique, & approuvé de tous les Sçavants de l'Europe, * nous le dépeint au naturel, lors qu'il dit, *que jamais Prince Mahometan a été plus impie, plus vicieux, & plus infidelle que lui: & que si quelqu'un le surpassa dans ses abominations & dans ses crimes, ce fut Cesar Borgia son fils bâtard.* Voilà quels sont les originaux qu'on presente aujourd'hui à Sa Sainteté pour être copiez: mais ce Pontife autant respectable par la sainteté de ses mœurs, que par sa dignité, n'est pas capable de se mouler sur de si mauvais exemples: Quoi qu'il en soit, la Cour de Vienne n'a pas jugé le droit de Charles d'Autriche sur la Couronne d'Espagne, assez bien étab'i par sa naissance, par celui de la succession, & des loix du Royaume, ni même par la force des Puissances liguées en sa faveur; il a fallu, (par la violence,) engager la Cour de Rome de dire, *voilà mon fils Charles III. Roi Catholique & des Espagnes,* dans l'esperance, sans

doute,

* Voyez Mezerai sous le Regne de Charles VIII.

doute , que ces paroles auroient autant d'efficace , qu'en eurent autrefois celles que proféra le bon & aveugle Isaac en faveur de Jacob , au préjudice du droit d'aînesse d'Esau.

A R T I C L E IV.

Qui comprend ce qui s'est passé de considerable en ALLEMAGNE depuis le mois dernier.

Edit du Roi de Prusse pour naturaliser les Protestans étrangers.

I. I L n'est pas aisé de dire le motif pour lequel on a différé jusqu'au mois d'Octobre , de publier à Berlin un Edit du Roi de Prusse daté du 13. Mai 1709. voici la conjecture qu'on en tire : le Roi de Prusse voulant retenir dans ses Etats les Protestans étrangers qui s'y sont refugiez & établis ; les a voulu naturaliser , comme l'on l'a fait en Angleterre & en Hollande ; l'Edit en fut donné le 13 Mai dernier ; mais comme les Brandebourgeois s'aperçurent que cette grace s'étendoit beaucoup plus loin que ce le qu'on faisoit à ces étrangers dans les autres Etats Protestans , ils en murmuroient allés hautement , prétendant qu'elle alloit porter un notable préjudice aux peuples naturels du Pays : que ce seul motif obligea la Cour de Berlin de faire différer cette publication : mais ayant été informée que plusieurs de ces Refugiez passoient en Hollande & en Angleterre , où le commerce qu'ils prétendoient d'y faire , leur seroit plus avantageux que celui qu'ils faisoient dans les Etats de Brandebourg , Sa M. Prussienne s'est enfin déterminée à faire

faire publier cet Edit, qui porte en substance.

„ Qu'en expliquant l'Edit donné par feu
„ l'Électeur de Brandebourg son pere le
„ 29 Octobre 1685. en faveur des Prote-
„ stans refugiez: Veut & ordonne Sa M.
„ que tous ceux déjà établis, ou qui s'éta-
„ bliront à l'avenir dans ses Etats, soient
„ confiderez & reputez pour Sujets natu-
„ rels du Pays, après qu'ils auront prêté le
„ serment de fidelité: qu'il naturalise à cet
„ effet tous ceux qui font profession de la
„ Religion protestante, de quelle Nation
„ qu'ils soient; qu'ils soient mis dans une
„ telle égalité avec ses Sujets Allemans,
„ que comme eux, ils soient sans distin-
„ ction, avancez & employez en toute for-
„ te de Dignitez & Charges, tant Eccle-
„ siastiques, Civiles, Nobles & non Nobles,
„ à la Cour, dans les Colleges, & dans
„ les autres Corps, &c.

II. Toutes les operations de guerre sur
le Rhin aussi bien qu'aux Pays-Bas, étans
finies par la retraite des Troupes dans les
quartiers d'hiver, on a renouvelé dans la
plûpart des Cours d'Allemagne les intri-
gues & les sollicitations pour obliger les
Princes de l'Empire à faire de nouveaux
efforts pour la levée des Troupes & des
deniers necessaires pour la continuation de
la guerre; mais on trouve par tout de gran-
des difficultez: les deux plus considerables
sont, l'épuisement & la misere publique:
la seconde, la nouvelle guerre qui s'allume
dans les Etats du Nord, & dans laquelle
plusieurs Princes de l'Empire prendront
part, les uns volontairement, dans l'espe-
rance

*La guerre
du Nord de
range les
projets des
Alliez.*

rance de profiter de la mauvaise situation des affaires de Suede; les autres par la nécessité de veiller à leur propre défense, au cas que cette guerre s'étende jusques sur leurs frontieres: les Membres du Cercle de la basse Saxe sont les plus exposez.

Tout le monde sçait que les fondemens de ces nouveaux troubles du Nord furent jettez en Hollande & aux Pays Bas, lors que le Roi Auguste, sous pretexte de faire la Campagne de 1708. eut différentes conférences avec les Deputez d'Hollande, Milord Marborough & le Prince Eugene de Savoye; les projets qu'on y arrêta, enfanterent la ligue d'entre le Czard de Moscovie, le Roi Auguste, avec les Rois de Danemarck & de Prusse: long tems avant que cette ligue eût été établie, nous en avons donné, non pas de simples indices, mais de fortes assurances dans nos précédens Journaux. *

III. Plusieurs des Puissances qui ont le plus contribué dans le Cabinet à exciter l'orage qui menace le Nord, sont aujourd'hui des démarches fort opposées; je laisse aux habiles Politiques à décider, si c'est par la crainte que cette nouvelle guerre dérange leurs projets dans celuy contre l'Espagne & la France; ou si la bonne contenance que tiennent les Suedois pour la défense de leur patrie; l'armement du Turc, & la bonne reception que le Sultan a faite au Roi de Suede, réfugié dans ses Etats, a intimidé quelque'une des Puissances alliées: ce qu'il y a de certain, c'est que les Ministres de ces mêmes Puissances disent ouvertement que leurs Maîtres offrent leur

Ils paroissent vouloir l'éviter.

* Voyez Tome X. pages 193. & 267.

mediation au Roi de Dannemarck, & au Roi de Prusse, pour régler à l'amiable leurs differens avec le Roi de Suede. Quels peuvent être ces sujets de plainte contre Sa M. Suédoise ? le public n'en connoît aucun à leur égard, si ce n'est l'éloignement de ce jeune Monarque, & l'embaras dans lequel la défaite de son Armée à Pultowa l'a jetté : son retour qu'on attend dans ses Etats, & les apparences qu'on voit de pouvoir rétablir ses affaires, n'est peut-être pas la moindre des considerations qui font le plus d'impression sur les esprits les mieux éclaircz.

IV. Il n'est pas moins certain que la Cour de Vienne, ayant appris que la Porte Ottomanne avoit offert sa protection au Roi de Suede, & une Escorte suffisante pour le conduire dans ses Etats à travers de ceux qui voudroient l'inquieter dans son passage ; l'Empereur avoit dit genereusement deux mois après la Bataille de Pultowa, *que si le Roi de Suede passoit par ses Etats hereditaires, pour faire sa retraite, il ordonnoit à ses Gouverneurs de le recevoir, & le traiter suivant sa qualité.* On n'en attendoit pas moins de la grandeur d'ame d'un Empereur Chrétien ; il est néanmoins fâcheux que le Conseil de Vienne, pour l'honneur du Christianisme, n'ait pas inspiré plutôt à Sa M. I. d'envoyer quelque Officier de consideration au Roi de Suede fugitif, pour lui offrir un azile dans ses Etats, & en même tems sa mediation, pour faire sa paix avec le Moscovite ; sans attendre l'avis des offres que l'Empereur Turc faisoit à ce Prince infortuné : comme ce n'est là qu'une faute

*Sentiment
de l'Empereur en faveur du Roi de Suede.*

de politique apparante, elle ne sera jamais imputée qu'au peu de prévoyance des Ministres de la Cour de Vienne, & non pas à Sa M. Impériale, parce qu'on sçait par une infinité d'exemples, que les Princes, (même étant ennemis,) ne manquent jamais à ces sentimens d'amitié fraternelle, & de bienveillance, qui étant un caractère attaché à la Souveraineté, unissent toujours leurs cœurs, pendant que des intérêts de Politique & d'Etat divisent leurs Sujets.

ARTICLE V.

Qui contient ce qui s'est passé de plus considérable en P O L O G N E & Pais du N O R D depuis le mois dernier.

*Prédiction
sur le Roi de
Suede.*

I. **N**OUS ayons vû dans les Journaux précédens, l'effet d'une prédiction dont on flattoit depuis quelques mois le Roi Auguste; sçavoir qu'il n'y auroit point de Roi en Suede au mois de Juillet 1709. puis qu'en effet les funestes suites de la Bataille de Rultowa, l'avoient contraint d'aller chercher un azile en Turquie. A ce que nous avons déjà remarqué de la reception que les Infideles firent à ce Monarque, * nous ajoûterons quelques particularitez dignes de trouver place dans l'histoire du tems.

*Le Général
Meyerfeld
arrive en
Suede ve-
nant de Tar-
tarie.*

II. Le Général Meyerfeldt, qui étoit du nombre de ceux qui avoient suivi le Roi de Suede dans sa retraite, est de retour en Suede, après avoir employé près de deux mois dans sa route, à cause des grands détours qu'il a été

* Voyez Novembre page 381.

a été obligé de faire: il partit de Bender en Tartarie le 19 Août, où il laissa le Roi son Maître, bien retabli de sa blessure & jouissant d'une parfaite santé: Ce Général rapporte, que Sa M. Suedoise, suivie seulement d'environ 300. hommes, ayant passé le Boristene à la nage, lors qu'il quitta son Armée, † se retira par la gauche de ce fleuve jusques près de son embouchure dans la mer noire, qu'on nommoit autrefois *Pont Euxin*. Lors qu'il fut vis à vis d'Oczikow, il en donna avis au Bacha de cette Place, afin qu'il lui fit fournir les Batteaux nécessaires pour passer à la droite du Fleuve, qui dans cet endroit a plus de deux lieues de largeur & que les Tartares passent néanmoins souvent à la nage.

Recit qu'il fait de la réception du Roi de Suede en Turquie.

Soit que ce Bacha ne vouût rien prendre sur son compte, ou qu'il n'y eût pas de Batteaux en assez grande quantité pour passer promptement cette Cavallerie, le Roi resta deux jours dans cet endroit, non sans beaucoup d'incommoditez, étant sans tentes & sans provisions, quoique les Tartares portaient à son Camp leurs mauvaises provisions, dont ils ne font jamais trop bien fournis: Isouf Bacha de Bender, ci-devant Bacha de Bagda, qui commande sur cette frontiere en qualité de Seraskier, ne fut pas plûtôt averti de l'arrivée du Roi de Suede, qu'il lui envoya non seulement des Batteaux & des rafraichissemens, mais encore offre de tout ce qui dépendoit de lui. Ce Prince passa le Boristene, & alla camper sous le Canon de Bender, sous les tentes que ce Bacha y fit tendre: plusieurs Soldats & Offi-

Hh 2

ciers

ciers de l'Armée Suedoise qui s'étoient dispersés lors de la détoure, & d'autres qui se sont sauvez d'entre les mains des Moscovites, ont été joindre le Roi; Mr Meyerfeld assure que lors qu'il est parti de Bender, Sa M. avoit auprès d'Elle quinze cens Valaches, dix-huit cens Suedois, trois Généraux, six Colonels, & un grand nombre d'autres Officiers. Il a ajouté que ce Prince en devoit partir après le retour d'un second Courier qu'il avoit dépêché à Constantinople: il n'est pas aisé de dire positivement quelle sera sa route: il n'y en a aucune qui ne soit longue & fatigante: il y a de Bender à Constantinople cent soixante lieuës: si Sa M. S. prenoit la route de Vienne, en traversant la Moldavie, partie de la Transilvanie & de la Valachie, la Haute & Basse Hongrie &c. qui est la route qu'a tenu le Général Meyerfeld, Sa M. Suedoise fera près de deux cens cinquante lieuës de chemin, (à cause des détours) avant qu'Elle puisse arriver à Vienne en Autriche, d'où Elle auroit encore cent cinquante lieuës à faire, pour se rendre à Stetin dans la Pommeranie Suedoise par le plus court chemin, supposé même que tous les Princes d'Allemagne, dont il seroit obligé de traverser les Etats, ne formassent aucun obstacle à son passage: comme sa personne & sa seule réputation fait plus d'ombrage à quelques-uns de ces Princes que sa puissance, la prudence lui suggérera peut être, de prendre la plus longue & la plus assurée: en attendant le succès de ce voyage pénible & dangereux, voyons que le est la réception que les Princes ses voisins lui préparent.

*Difficultez
du retour de
ce Prince
dans ses E-
tats.*

des Princes &c. Decemb. 1709. 451

III Le Roi Auguste trouvant l'eau fort troublée en Pologne, y pêche en toute secreté la Couronne qu'il perdit au naufrage de sa reputation à Alt Ranstadt le 24. Septembre 1706. Une grande partie des Senateurs & de la principale Noblesse de Pologne qui avoient élevé le Roi Stanislas sur le Trône, ou qui avoient suivi sa fortune après l'abdication du Roi Auguste, se rangeant du côté du plus fort, & se trouvant dénué quant à present de l'appui du Roi de Suede, se sont de nouveau rangez sous les Etendars du Roi rehabilité: ceux qui ont fait ces premieres démarches, prétendent les premieres recompenses.

Favorables dispositions des Polonois pour Le Roi Auguste.

Cette rote du Diademe est encore environnée de plusieurs épines, que le Roi Auguste sera obligé d'émousser, ou par de nouvelles finances qu'il tirera de ses Etats de Saxe, ou par des Emplois qu'il ne sauroit donner aux uns, sans faire murmurer les autres: c'est apparanment en vûë des recompenses qu'on veut exiger du nouveau venu que la Diette du Palatinat de Crocovie, après la lecture des Lettres ou Universaux des deux Rois concurrans, a opiné que le Trône étoit vacant, & que la République de Pologne étoit en droit de proceder à l'élection d'un nouveau Roi. Suivant toutes les apparances ce parti ne sera pas assez fort pour se faire acheter bien chèrement.

Palatinat de Crocovie déclare le Trône vacant.

IV. Le Palatin de Kiovie semble vouloir se rendre plus redoutable; il est dit on, à la tête de 7 à 8000. Polonois, parmi lesquels il y a beaucoup de Gentilshommes, qui demandent le retablissement des loix & libertez

Palatin de Kiovie ses pretensions.

libertez du Royaume; le dédommagement du dégat que les gens de guerre ont fait sur leurs terres; que toutes les troupes étrangères sans exception sortent du Royaume; enfin que par une Diette générale & libre on puisse rétablir l'union & le calme dans la Patrie: il menace en cas de refus, de faire une irruption en Saxe, & d'aller joindre ensuite les Suedois en Pommeranie, pour venir délivrer ses Compatriotes de l'esclavage des Moscovites & des Saxons: cette menace hardie, (à ce qu'on dit,) n'est que pour servir de préambule à la commission de grand Général qu'il prétend lui être dûë s'il fait tant que de lâcher le pied pour se soumettre à Sa Majesté Auguste.

Le Roi Stanislas réfugié en Pommeranie.

V. A l'égard du Roi Stanislas son bras droit, (le Roi de Suede) lui ayant manqué, il a plié les voiles, & est allé avec toute sa famille à Stetin attendre que la fusée soit moins embroüillée: Il s'est abouché avec le Général Meyerfeld depuis son retour de Bender, qui lui a remis des lettres de Sa M. Suedoise. Elles contiennent apparament quelque mystere, puis que la Reine son Epouse, à ce qu'on assure, n'a pas eu le crédit d'en avoir communication.

Le Général Crassau sa retraite en Pommeranie.

VI. La consternation que les mouvemens du Général Crassau, avoit causé en Saxe, s'est évanouie; Ce Général n'a eu nul dessein de pénétrer dans cet Electorat; Il avoit deux vûës qui lui ont également réüffi; la premiere d'éviter d'être envelopé par les Moscovites, les Saxons, & les Polonois conféderez qui en avoient formé le projet; la seconde de conserver au Roi son Maître les 14. mille hommes qui étoient sous son

son commandement, & en attendant le retour de Sa M. veiller à la sûreté de la Pommeranie Suedoise: Comme il ne pouvoit se retirer dans cette Province, qu'en traversant quelques lieux de la Pommeranie Brandebourgeoise, il envoya demander passage au Roi de Prusse, qui le lui refusa; sous pretexte qu'il craignoit que ses troupes ne fussent infectées de la peste: Mr. Crassau lui dépêcha de nouveau deux Colonels, pour l'assurer qu'il n'avoit nuls malades de contagion dans son Armée, qu'il prioit Sa M. Prussienne d'y envoyer des Commissaires pour s'en informer, & pour être presens à sa marche, afin de voir l'ordre & la discipline avec laquelle on traversoit son païs, sans donner le moindre mécontentement à ses sujets: Cette nouvelle demande lui fut refusée comme la premiere: Mais le Général, qui sçavoit les intelligences du Roi de Prusse avec les ennemis du Roi de Suede, & qu'il y avoit trois Corps d'armée en mouvement pour venir l'enveloper, prit son parti: Il traversa au mois d'Octobre la Prusse Brandebourgeoise; il évita d'entrer dans aucune Ville ni village, suivant la deffense qu'il en avoit faite à ses Soldats à peine de la vie; fit payer largement tout ce que les Païsans voulurent vendre volontairement à ses troupes; Enfin étant arrivé à Stetin le 20. Octobre, il dépêcha un Colonel au Roi de Prusse, pour lui faire des excuses s'il avoit passé sur ses terres sans sa permission; cet exprés lui en marqua la nécessité, & l'informa du bon ordre qui avoit été ob-

servé

servé , en sorte que pas un païsan n'avoit lieu de se plaindre.

*Entrevûe
du Czard
avec les Rois
Auguste &
de Prusse.*

VII. Le Roi Auguste & le Czard de Moscovie , s'étans rendus à Thorn , sur la Vistulle , eurent leur premiere entrevûë le sept Octobre ; après quelques jours de conference , ces deux Princes s'avancerent vers la frontiere de Pologne , pour s'aboucher avec le Roi de Prusse , qui les attendoit à Marien Werden ; l'entrevûë de ces trois Souverains se fit le 25. Octobre dans cette Ville là : On n'en publie pas encore le Resultat ; mais leurs premieres démarches découvriront bientôt le secret qu'on affecte de garder.

*Armement
du Roi de
Danne-
marck contre
le Roi de Suede.*

VIII. Le Roi de Danne-marck , suivant les lettres de Copenhague du 26. Octobre , n'attendoit que l'arrivée du Courier de Marien-Werden , avec le Resultat de cette conference , pour commencer ses operations de guerre contre la Suede ; sa flotte étoit prête à mettre à la voile , & son Armée de débarquement , étoit d'environ dix-huit mille hommes : La Scene de ce côté-là , doit s'ouvrir , dit-on , dans l'Isle de Schonen , contre la ville de Malmoë.

Quoi que les Suedois prennent toutes les precautions imaginables pour se mettre en état de deffense , les Princes liguez pretendent de leur porter des bottes si ferrées , & par tant de differents endroits , qu'il ne leur sera pas possible de pouvoir parer partout : moins les forces seront égales , & moins la victoire en sera glorieuse : Ce qu'il y aura toujours de glorieux pour le Roi de Suede , c'est que tant qu'il étoit à portée de se deffendre , & même de donner la loy à ceux
qui

des Princes &c. Decemb. 1709. 455
qui lui avoient déclaré la guerre sans sujet, les Princes ses voisins ont été de ses amis; presentement qu'on le sçait à plus de quatre cens lieues de chez lui, son Armée détruite, & qu'on croit ses sujets hors d'état de résister, quatre Puissans Souverains se liguent pour l'accabler; je ne sçai même si dans cette entreprise, qui leur paroît toute facile, il n'y a pas ce qu'on appelle dans les sociétés de commerce, quelques *Consors*, qui, par certaines raisons, ne veulent pas encore être nommez.

*Un ami fidelle est bien rare.
Si la prospérité nous lie avec quelun'un,
Dés qu'il est malheureux, il devient im-
portun,
L'adversité nous en separe.*

IX. Le second exprés que le Roi de Suede a envoyé à Constantinople, est un Gentilhomme nommé Mr. Neugebauer: Il eut audience du Grand Visir le sept Septembre, à qui il rendit une lettre du Roi son Maître: Il en avoit une autre pour le Grand Sultan; mais il ne put pas la rendre en main propre, parce que n'étant pas revêtu du caractère de Ministre public, il fut privé de l'honneur d'avoir audience de sa Hauteffe: cet incident l'obligea de dépêcher un Courier à Bender, où Sa M. S. étoit encore en ce tems là; Le Grand Visir ne laissa pas de faire donner à ce Gentilhomme, seize vestes magnifiques, & d'entrer en negociation avec lui, sur les points qui regardoient la sûreté de la personne du Roi de Suede & de ceux de sa suite, &
pour

*Le Roi de
Suede en-
voye un Ex-
prés à Con-
stantinople.*

pour lui faire fournir, avec abondance, tout ce dont il avoit besoin.

*Armement
du Turc qui
menace le
Moscovite.*

X. On a aussi eu avis par la voye d'Italie, de Vienne & de Pologne, que la Porte faisoit un armement considérable par mer & par terre; & qu'il y avoit déjà quarante mille Tartares en armes, qui n'attendent qu'un ordre pour faire irruption en Moscovie. Si la rupture éclate entre les Turcs & les Moscovites, il y a beaucoup d'apparence, que le Czard laissera aux Danois & Prussiens tout le fardeau de la guerre contre la Suède, & le soin d'affermir le Roi Auguste sur le Trône chancelant de Pologne.

ARTICLE VI.

*Qui contient ce qui s'est passé de considérable
en ANGLETERRE depuis le mois
dernier.*

*Loisanges
données à
Mr. Marl-
borough &
refusées à
Mr. le Prin-
ce Eugene de
Savoie.*

I. **T**outes les lettres venues de l'Armée des Alliez en Flandres, & des différentes Villes des Pais Bas, avoient assuré le Public, que Mr. le Prince Eugene de Savoie par ses bons ordres & par son activité continuelle, avoit procuré aux Alliez tous les avantages qu'ils remporteroient à la Bataille de Blangis: que ce fut ce même Prince par la force de ses raisons, qui après cette Bataille, fit résoudre le siege de Mons, dont le succès a répondu à son attente: Il est surprenant, qu'après toutes les obligations que la grande Alliance a à ce Prince, on lui refuse en Angleterre la justice que toutes les Nations de l'Europe lui rendent: on n'a attribué en ce Pais-là les progrès des Armées de Flandres qu'au
seul

des Princes &c. Decemb. 1709. 457
seul Duc de Marlborough, on y étouffe (comme en 1704. à l'occasion de la Bataille d'Hochsted,) les sentimens de reconnoissance dûs à la valeur du Prince Eugene & des autres Généraux : si mes Lecteurs souhaitent de moi des preuves de cette verité, je n'aurai qu'à exposer devant leurs yeux le préambule de l'Ordonnance de la Reine regnante, pour ordonner un jour d'actions de grâces, pour les progrès de la dernière Campagne, elle est datée du 14 Octobre.

ANNE REINE.

Comme il a plû à Dieu Tout-Puissant par sa grande bonté & misericorde, de nous continuer sa protection & son assistance, dans la guerre juste & nécessaire, où nous sommes présentement engagez ; ayant donné à nos Armes, conjointement avec celles des Alliez, sous le Commandement de Jean Duc de Marlborough Capitaine Général de nos Armées, une signaée & glorieuse Victoire remportée à Blangis près de Mons en Hainaut &c.

Je ne fais que rapporter ce fait historique, sans épouër la défense du Général de l'Empereur, ni celle des Généraux Hollandois ; je crois pourtant que sans alterer le merite, la valeur ni la haute fortune de Mr. de Marlborough, la Reine sa Maîtresse pouvoit lui donner pour adjoints, des Princes & des Généraux, qui ne le déshonoreront jamais, lors qu'on les mettra en paralelle avec lui.

On pouroit faire quelques observations sur la juste & nécessaire guerre que cette Princesse fait à Philippe V. Roi d'Espagne : mais comme toute l'Europe sçait qu'Elle a beau-
coup

coup contribué à détrôner son propre pere; que la Couronne qu'Elle a aujourd'hui sur la tête, appartient de droit & par les loix fondamentales de l'Etat, au Prince son frere, ou ne jugera pas favorablement pour elle, qu'elle employe le terme de *Justice*, pour détrôner un Prince reconu pour legitime heritier de la Couronne d'Espagne, qui n'a jamais eu le moindre demêlé avec cette Princesse, ni avec la Couronne dont elle est en possession. A l'égard de la *nécessité* de faire la guerre, elle y trouvera moins de contradictions, parce que chacun convient avec son Conseil, qu'il faut que sous différents motifs elle maintienne la guerre qu'elle a fomentée; ou quelle en allume de nouvelles dans les autres Etats de l'Europe, où l'Angleterre puisse prendre intérêt; sans quoi elle auroit lieu de craindre, que son pouvoir despotique vint à diminuer, & le credit des Seigneurs favorisez à s'anéantir.

II. Mr. le Duc de Marlborough étoit attendu à Londres au mois de Novembre, & l'on assure que ce Général est destiné pour aller dans les Cours du Nord de la part de la Reine: les uns disent que c'est pour tâcher d'éteindre le feu qui est prêt de s'allumer entre le Dannemarck & la Suede; d'autres que c'est pour jeter de l'huile sur ce feu naissant; je ne décide rien sur ces deux opinions: je suis pourtant bien informé, qu'il y a plus d'un an que la proposition a été faite dans le Conseil de la Reine, d'exciter le Roi Auguste de remonter sur le Trône de Pologne, & d'éguillonner le Roi de Dannemarck de profiter de la conjoncture favorable de cette nouvelle revolution, & de l'occupation que le Czard donnoit au Roi de Suede: comme par
cette

*Monseur
de Marlbo-
rough passe-
ra en Danne-
marck &
pourquoi.*

cette nouvelle guerre le Roi de Danemarck pourra avoir besoin des troupes qu'il a en Flandres, & que le Roi de Prusse rapellera sans doute une partie des siennes, cela fournira occasion à la Reine d'engager son Parlement d'entrer dans la querelle du Nord pour fournir une Escadre en échange des troupes que ces deux Princes ont au service des Allies, ou du moins d'augmenter les levées pour les remplacer; dans l'un & dans l'autre cas, elle sera toujours en guerre, & occupera dans les Païs étrangers des forces qui lui feroient ombre dans son propre Royaume si la paix venoit à se conclure: c'est le sentiment de tous les politiques, qui connoissent les intérêts de cette Princesse, fort opposés à ceux de la Nation en général.

III. Le Renegat Espagnol nommé Dias, Envoyé du Roi de Maroc en Angleterre, après avoir sejourné quelques mois à Londres, en partit au mois d'Octobre dernier, pour retourner en Afrique: on assure qu'il a conclu un Traité assez avantageux pour les Mores, par lequel la Cour de Londres s'engage de continuer la guerre contre l'Espagne, & d'entretenir plusieurs Vaisseaux à Gibraltar, pour empêcher les Espagnols de porter des secours à Ceuta, que les Mores assiegent depuis plusieurs années: qu'en échange les Anglois auront la liberté d'aller charger des bleds dans les Etats du Roi de Maroc pour la subsistance des Garnisons de Gibraltar & de Portmahon.

*Traité du
Roi de Ma-
roc avec
l'Angleterre.*

ARTICLE VII.

Qui comprend ce qui s'est passé de considérable en HOLLANDE, & aux PAYS-BAS, depuis le mois dernier.

*Quelle est
la face des
affaires aux
Pays-Bas.*

LA Bataille de Blangis, quelque sanglante qu'elle ait été, n'a point changé la face des affaires des Pays Bas ; les Alliez ont pris Mons qu'ils avoient investi avant la Bataille ; l'Armée de France, quoi qu'elle n'ait pas eu l'honneur du Champ de Bataille, a resté campée en front de Bandiere, sans que celle des Alliez ait osé l'attaquer pour pénétrer dans le Royaume, (comme le projet en avoit été formé avant le commencement de la Campagne :) l'entreprise & le succès du siege de Mons sont une preuve incontestable de la superiorité des Alliez, & la contenance de l'Armée Françoisse après la Bataille, justifie ce que Mr. de Boufflers avoit avancé dans sa lettre écrite au Roi, * qu'elle étoit encore très respectable, & en état de disputer le terrain. Quelque glorieuse & avantageuse que soit cette Campagne aux Alliez, ils n'ont pris qu'une Ville à la Couronne de France, & une autre à celle d'Espagne : Ces Places sont du nombre de celles qui leur avoient été offertes par la paix avant la Campagne ; on pouvoit les avoir avec moins de dépense pour les peuples, & moins de sang repandu dans leurs Troupes : mais il falloit qu'il en coûtât plusieurs millions, & la vie de plus de trente mille hommes, pour accroître la gloire des Generaleux qui ont trouvé

* Voyez Octobre pag. 341.

vé le secret de s'ériger en arbitres de la paix dans le tems qu'ils ne respirent que la guerre par l'avantage qu'ils y trouvent; ce langage n'est pas assés enigmatique, pour demander une explication: cependant si c'est par de pareils sacrifices, que la Hollande & l'Angleterre veüillent disposer à leur gré de tous les Etats de la vaste Monarchie d'Espagne, & enlever à la France toutes les Places nommées dans les Préliminaires; * à ce prix là il faut s'armer de patience: car dix ni quinze ans de guerre poussée de la part des Alliez avec une égale concorde & vivacité, suivie d'un bonheur pareil à celui qu'ils ont eu cette année, il leur resteroit encore bien des choses à faire, quand ce ne seroit qu'à applanir les difficultez d'un Traité, qui grossissent toujours à mesure que la guerre est de longue durée; mais laissons aux gens sages & éclairés dans la vicissitude des affaires de ce monde, (dont la scene du Nord nous fournit un exemple si singulier & si ressaltant,) la liberté de faire de judicieuses reflexions, & contentons-nous de parcourir les faits historiques qui doivent être renfermez dans cet article.

II. L'impression du mois dernier s'achevoit lors que nous eumes la nouvelle de la reddition de Mons; nous fimes mention de ce premier avis à la page 413. mais pour remplir nos engagements envers le public, nous donnerons ici la capitulation telle qu'elle fut arrêtée le 21 Octobre, après avoir fait quelques remarques qui doivent la précéder.

Mons

* Voyez Août page 92.

*Situation
& descrip-
tion de Mons*

*Ses Cha-
monnes
peuvent se
marier.*

*Assiégée
& prise par
les François
1691*

Mons, qui est la Capitale du Hainaut, est située sur une coline de la Rivière de la Troüille, qui traverse une partie de la Ville, & se jette ensuite dans la Heine. Il y a une Abbaye de Chanoinesses qu'on nomme de Ste. Valtrude, qui sont toutes filles de qualité : le matin elles vont à l'Office en habit Ecclesiastique, au sortir de l'Eglise elles prennent un habit séculier pour le reste du jour, elles vont indifféremment avec les autres Dames en visite par la Ville ; mais cette liberté n'est rien en comparaison de celle de pouvoir se marier, privilege qu'un grand nombre de Nones souhaiteroient qu'il fût attaché aux Statuts de leur Ordre. A cette condition on en verroit beaucoup qui sans contrainte s'enrolleroient dans la sacrée milice de leur Ordre, dans l'esperance que si les feux de l'amour venoient à étouffer les étincelles de la devotion, elles pourroient aisément changer d'état.

Le Roi Louis le Grand ayant appris que le Roi Guillaume III. étoit arrivé en Hollande après l'invasion de la Couronne d'Angleterre, où deux Electeurs, trente-trois Princes, la plupart Souverains, & plus de cent Ducs, Marquis, Comtes, Barons, & autres Seigneurs s'étoient rendus, les uns pour les intérêts de la ligue, les autres par simple curiosité, les autres enfin par le devoir de leurs emplois, ou pour avoir part à la fortune du nouveau Roi : dans le tems, dis je, de cette auguste Assemblée, le Roi T. C. se mit en campagne à la tête de son Armée, & ayant fait investir Mons, la tranchée fut ouverte le 24. Mars 1691. quoi que la Place fût pourvüe de toutes

les

des Princes &c. Decemb. 1709. 463

les provisions & munitions nécessaires, qu'il y eut 7000. hommes de Garnison, le Prince de Berghes qui en étoit Gouverneur, & le Brigadier Fagel Commandant, on ne laissa pas de faire armer les Bourgeois pour défendre plus long-tems la Place: Le Roi Guillaume interrompant ses conférences & ses plaisirs en Hollande, partit en poste pour se rendre à Bruxelles; il assembla en peu de jours une Armée d'environ soixante mille hommes près de Nôtre-Dame de Hal: mais n'ayant pas trouvé jour à secourir la Place, il eut la mortification d'apprendre que les François s'en étoient rendus maîtres le 8. Avril 1691. après quinze jours de tranchée ouverte: cette Place fut rendue aux Espagnols par le Traité de Riswick en 1697.

III. Ce n'est que par occasion que nous avons parlé de cette conquête des François, & par rapport à l'histoire; il s'agit presentement de dire comment cette Place est tombée entre les mains des Alliez. Nous avons vû le mois dernier, * qu'elle fut investie le 7. Septembre, & la tranchée ouverte le 25. du même mois; quoi que la Garnison fût si foible, qu'il n'en est, dit-on, sorti qu'environ deux mille hommes, & que la rareté des grains cette année eût empêché de pourvoir cette Place des vivres nécessaires, elle n'a pas laissé de faire une vigoureuse résistance pendant vingt-six jours de tranchée ouverte: La Capitulation qui fut signée le vingtième Octobre, contient plusieurs demandes des assiegez que les assiegeans ont refusé: Nous ne joindrons

Mons assiegez & prise par les Alliez.

I i ici

* Voyez Novemb. page 397.

ici que les articles convenus entre les affiegeans & affiegez, qui doivent être conservés comme une pièce fugitive & essentielle à l'histoire du tems.

Capitulation de la ville de Mons.

sa Capitulation.

1. **Q**ue la Religion Catholique, Apostolique & Romaine sera conservée en son entier dans son exercice, sans qu'il y puisse rien être changé ni innové. *Accordé avec tous les privileges attachez au Chapitre de S. Vaudruë. **

2. Que la Ville sera renduë au pouvoir des Hauts Alliez au bout de huit jours, à commencer d'aujourd'hui, au cas qu'elle ne soit pas secouruë dans ce terme. *Répondu que la Porte de Nimi sera livrée aux Hauts Alliez demain 21. de ce mois à onze heures du matin, & que la Garnison sortira mecredi 23. à huit heures du matin.*

3. Que pendant ce terme il y aura une suspension d'armes de part & d'autre. *Répondu par l'article précédent.*

4. Que pour prévenir tout desordre, aucun Officier ni Soldat n'entrera dans la Ville. *Il y aura une barriere entre les deux gardes suivant la coûtume.*

5. Que Mr. le Duc de Croy, Gouverneur & Grand Baillif de la Province, Mr le Marquis de Grimaldi Lieutenant General & Commandant de la Ville, Don Antonio Grimaldi Lieutenant General Commandant en second, le Prince François de Nassau, Don Pedro de Zuniga, Maréchaux de Camp, les Brigadiers, tous les Officiers, Soldats, Cavaliers, Dragons des Trou-

* D'autres le nomment Ste. Valtrude.

des Princes &c. Decemb. 1709. 465

Troupes des deux Couronnes, & de S. A. E. de Baviere: les Officiers dépendans de l'Etat Major & de l'Artillerie &c. Mr, le Comte de Bergeick Sur-Intendant General des Finances & Ministre de la guerre, Mr. de Brouckhoven, Intendant des Finances; Mr. de la Forge Receveur General des Finances, les Commissaires des guerres, Tresoriers, & generalement toute sorte de personnes employées au service des deux Couronnes sans exception de personne, nommée ou non nommée, sortiront de la Place pour être conduites, sçavoir les Troupes de France à Maubeuge, celles d'Espagne & de S. A. E. à Namur, par entre Sambre & Meuse, & par le plus court chemin, en quatre jours de marche, avec armes, bagages, chevaux, valets, domestiques, leurs effets, papiers, meubles & équipages, Tambour battant, Drapeaux deployez, balle en bouche, méche allumée par les deux bouts, & des munitions pour tirer chacun 20. coups: qu'elles pourront amener dix pièces de Canon & quatre mortiers, avec leurs affuts, & des munitions pour tirer douze coups &c.

On accorde la sortie de la Garnison & des autres personnes comprises dans cet article, excepté Mr. de Brouckhoven Intendant des Finances, Mr. de la Forge, Receveur General des Finances, & Don Antonio Sortello Brigadier des Troupes d'Espagne, qui resteront en ôtage pour le payement des dettes de la Garnison, & des autres justes prétentions de la Ville & Pays de Hainaut à la charge de la Courone d'Espagne, & que Mr. le Comte de Bergeick sera responsable, & satisfera de même au bout de trois mois à tous ses engagements, & à ceux de Mr de Brouckhoven à la Ville de Gand & Pays de Waes; faute de quoi,

les trois mois expirez, il sera tenu de se rendre à la Ville de Gand dix jours après qu'il en sera requis de la part des Alliez. On accorde de plus les honneurs demandez pour la Garnison, excepté le Canon & Mortiers, & on donnera des munitions pour six coups à chaque Soldat.

6. Que pour le transport des équipages, des malades & blesez en état de sortir, les Alliez feront fournir les chariots & chevaux necessaires. *Accordé aux frais de la Garnison.*

7. Que Don Antonio Grimaldi pourra rester dans la Ville avec ses Domestiques & équipages jusqu'à ce qu'il soit guerri de la blessure qu'il a reçûe pendant le siege, & qu'après sa guérison il lui sera fourni Passeport & Escorte pour se retirer à Namur. *Accordé*

8. Que les malades & blesez qui ne seront pas en état de sortir avec la Garnison, pourront rester dans la Ville, où l'on leur fournira les logemens, vivres & medicamens, & qu'après leur parfaite guérison, on leur fournira les voitures necessaires avec Passeport, pour être transportez à Namur, ou la Place la plus voisine à leur choix. *Accordé aux frais de la Garnison pour ce qui regarde l'entretien & les voitures.*

9. Que tous les Officiers qui se trouvent enfermés dans la Ville, & qui ne sont pas de la Garnison, sortiront de même avec leurs Domestiques, chevaux & équipages, & auxquels on donnera les Passeports necessaires pour se retirer dans telle Place de la domination d'Espagne qu'ils demanderont. *Accordé*

10. Que les prisonniers faits pendant le siege, ou qui ont été pris voulant entrer dans la Place depuis qu'elle a été investie, seront rendus de part & d'autre. *Accordé pour ceux qui ont été pris*

des Princes &c. Decemb. 1709. 467
pris de part & d'autre pendant le siege, excepté
ceux qui ont voulu se jeter dans la Place.

11. Que ceux desdits prisonniers qui sont dans l'Armée des Hauts Alliez, seront renvoyez dans la Ville avant que la Garnison en sorte; les autres seront renvoyez à Namur dans dix jours, & ceux des Troupes des Alliez qui sont presentement dans la Ville, seront incessamment renvoyez à l'Armée. *Accordé.*

12. Qu'il sera fourni par les Alliez dix charriots couverts, qui sortiront de la Ville pour aller à Namur, sans qu'il soit permis de les visiter sous quel prétexte que ce soit. *On en accorde quatre au lieu de dix.*

13. Que l'on ne pourra arrêter aucune personne employée au service des deux Couronnes, ni leurs équipages, papiers & effets, sous quelque pretexte que ce puisse être. *Accordé, à la reserve des deserteurs, les otages répondront de leurs dettes.*

14. Que l'on ne pourra prétendre aucune indemnité pour les maisons brûlées & abbatuës dans les Fauxbourgs, ni pour aucun autre dommage arrivé pendant le siege. *Accordé en ce qui ne regarde point les provisions ou autres dettes contractées.*

15. Que Mr. de la Neuville Commissaire des guerres, le Sr. de Lannoy Tresorier, & Gaudri Commis des vivres, resteront pour regler les comptes & dettes contractées legitimement pendant le siege. *Répondu par l'article cinq.*

16. Que Mr. de la Forge Commissaire & Receveur General des Finances, restera pour regler les dettes qui regardent l'Espagne. *Répondu comme au précédent article.*

17. Qu'aucun de ceux qui composent la Garnison, ni ceux qui servent les deux Rois
dans

dans la guerre, sans exception de personne, ne pourront être arrêtés ni inquiétés pour les dettes des deux Couronnes, sous quelque prétexte que ce soit, &c. *Accordé selon qu'il est expliqué ci devant.*

18. Que les Hauts Alliez ne pourront prendre aucun Soldat, Cavalier, ou Dragon de la Garnison à la sortie de la Ville, ni pendant la marche sous quel prétexte que ce puisse être. *Accordé à la reserve des deserteurs, & on n'usera point de violence de part & d'autre; mais il sera libre à ceux qui le souhaiteront, de quitter ou de prendre parti*

19. Qu'il sera permis à la Garnison de tirer des Magazins & de la Ville les vivres nécessaires pour la subsistance des Officiers, Soldats, Cavaliers & Dragons pour cinq jours, à commencer de celui de la sortie de la Ville. *Accordé pour cinq jours de vivres à ceux qui iront à Namur, & deux jours pour ceux qui iront à Maubeuge.*

20. Que les Gentilshommes, Aides de Camp, tous les Officiers de Guerre, d'Etat, de Police, & de Finances de S. A. E. de Baviere; les Domestiques, effets, papiers, meubles, chevaux, équipages que ladite A. E. a dans cette Ville; comme aussi les Officiers & Domestiques de S. A. E. de Cologne, & les effets qui s'y trouvent, en sortiront librement & en toute seureté, avec les Passeports, Escortes & charriots nécessaires. *Accordé.*

21. Que les femmes, enfans, & familles des Officiers & Soldats ou autres personnes employées au service des deux Couronnes, & de S. A. E. de Baviere, pourront aussi sortir avec tous leurs effets dans le terme de six mois, pour se retirer dans telle Ville des deux Couronnes
qui

des Princes &c. Decemb. 1709. 469
qui leur conviendra; à quelle fin on leur donnera des voitures, Passeports & Escortes nécessaires. *Accordé en trois mois de tems, & les voitures à leurs frais.*

22. Qu'il sera permis à tous Officiers de Justice, Police & Finance, qui ont des Charges dans la Province; comme aussi à tous Habitans de la Ville de Mons, de se retirer dans le même terme de six mois, sur les terres des deux Couronnes, avec leurs familles, effets, argent, papiers, meubles & marchandises; auxquels on donnera des Passeports, même des Escortes s'ils en demandent. *Accordé à leurs frais.*

Il est convenu de part & d'autre, qu'en livrant la Porte, on remettra de bonne foi aux Commissaires autorisez pour cet effet, tous les Magazins des vivres & munitions de guerre, sans aucune exception, & on ne permettra point que lesdits vivres & munitions soient dissipés en attendant. *Fait & arrêté de part & d'autre au Camp devant Mons le 20 Octob. 1709.*
Signé, EUGÈNE DE SAVOYE. LE PRINCE ET DUC DE MARLBOROUGH. J. B. V. RANDWICK. W. HOOFT. S. V. GOSLINGA. P. F. VELEGELIN VAN CLAERBERGEN. LE MARQUIS DE SEVA GRIMALDI.

IV. En vertu de cette Capitulation, la garnison évacua la Place le 23. Octobre, & le même jour les Alliez, ou pour mieux dire les Hollandois en prirent possession, puis que ce fut les Deputez des Etats Généraux des Provinces Unies, (dont on vient de voir la signature au bas de la Capitulation,) qui sous le bon plaisir de

Les Hollandois prennent possession de Mons.

L.

L. H. P. nommerent le Comte de Dhona pour Gouverneur de Mons, & le Duc d'Artemberg pour Gouverneur & Grand Baillif de la Province de Haynaut: La fermeté avec laquelle le Prince Eugene Général de l'Empereur, avoit fait refoudre ce Siege, fit croire que cette conquête étoit au moins pour la Maison d'Autriche, mais l'événement justifie le contraire; Il y avoit même une espeece de justice, de dédommager, par cette conquête, une partie des grandes dépenses que la Hollande a frayées pour la guerre des Pais-Bas, & le sang prodigieux que ses troupes ont versé à la dernière Bataille.

*Armées
des Pais-
bas en quar-
tier d'hiver.*

V. Après la réduction de cette Place, l'Armée des Alliez se separa pour entrer en quartier d'hiver: la repartition est à peu près la même que celle de l'année dernière; Les troupes Angloises sont retournées à Gand: celles de Dannemarck vers Bruges, & celles de Prusse à Aix la Chapelle & autres Places de la Meuse. L'Armée de France a aussi été separée, & envoyée dans les quartiers d'hiver qui lui ont été assignez.

*Mr. le
Prince Eu-
gene & Mr.
Marlbo-
rough leur
arrivée à la
Haye.*

VI. Mr. de Marlborough arriva à la Haye le trois Novembre; Mr. le Prince Eugene de Savoye, y arriva aussi le huit du même mois: l'un & l'autre, (séparement & conjointement,) ont eu diverses conferences, particulieres & générales, avec Mr. Henfus Pensionnaire de Hollande; avec les Députez de l'État, & les Ministres de différentes Puissances Alliez: si le public me demandoit compte du sentiment dans lequel sont ces deux Généraux; ou de chercher des temperamments convenables, pour

des Princes &c. Decemb. 1709. 471
la negociation d'une Paix raisonnable , ou
d'exhorter les Hauts Allicz à la continuation
de la guerre; je repondrois , que je m'en
rapporte au jugement sincere , qu'en pou-
ront faire tous mes Lecteurs , sans exception
de nation ni de parti. Certainement on ne
jugera des bonnes intentions pour la Paix,
de toutes les Puissances qui sont en guerre,
que par le choix qu'elles feront de Minis-
tres Plenipotentiaires , qui soient habiles
negociateurs , & qui connoissant parfaite-
ment l'interêt des Princes, joindront à ces
connoissances un esprit tranquile & paci-
fique. La douceur de ce caractere paroît
fort opposé avec celui de Général d'Ar-
mée, &c.

Celui d'Ang'leterre , dont nous venons de
parler , s'est embarqué en Hollaude pour
passer à Londres : Le Prince Eugene étoit
sur son départ pour aller faire un tour à
Vienne; mais, (à ce qu'on mande de la
Haye) ils ne se sont separés que pour peu
de tems.

A R T I C L E V I I I .

*Contenant quelques nouvelles de Litteratu-
re , & autres Remarques curieuses.*

I **O**N a imprimé à Lion chez Claude Mar-
rin , au mois de Septembre dernier , *Disserta-
un petit ouvrage de Mr. Peyssonnel fameux Medecin de Marseille , qui a pour titre , gangrene de
Dissertation sur la Gangrene des pieds gelez &c.* *pieds.*
cette dissertation est precedée d'une lettre
que l'Auteur écrit à Mr. l'Abbé T. . . . sur
les principes de la Phisique Mechanique. On a
pû

pû voir dans un de nos precedents Journaux * le motif qui a obligé Mr. Peyssonnel de composer cet ouvrage. Ce sçavant Medecin divise sa Dissertation en quatre parties : dans la premiere il examine ce que c'est que la gangrene causée par le froid : dans la seconde ce que c'est le froid qui la cause : dans la troisième comment est ce que le froid cause la gangrene : Enfin il indique les remedes qu'on doit employer pour guérir cette cruelle maladie.

Observations sur les Meteores ou Phosphores.

II. C'est à Mr. Marot de Châlons, à qui le public est redevable des observations sur les Meteores, les vents souterrains & la suite du grand hiver dont nous avons fait mention † & dont les sentimens furent critiquez par un anonime qui ne s'est pas encore fait connoître : (§) c'est à cette critique que Mr. Marot répond dans sa lettre du 28 Octobre ; je la joints ici.

MONSIEUR,

Vos Journaux sont écrits avec tant de politesse qu'ils ne souffrent qu'avec peine les termes de *fausseté* & d'*absurdité*. Il est vrai que les nouveaux Philosophes ne s'en servent plus, & qu'ils ne conviennent qu'aux Ecoliers. L'Auteur critique dit, *que la premiere proposition est fausse, & que la Lune ne produit pas les effets de la même maniere que le Soleil. La preuve de la fausseté se tire de ce qu'il n'est pas vrai semblable &c.* Voilà un beau debut ! pour prouver une *fausseté*, ne faudroit il pas une demonstration & non

pas

* Voyez Tome X. page 358. † Juil'et pag. 62. 70. & Octobre page 253. (§) Octobre page 263.

pas du vrai-semblable. Il n'est pas vrai-semblable (dit-il) que la Lune & les Planettes produisent des effets comme le Soleil, proportion gardée; parce que le Soleil est immense & que les Planettes sont petites. C'est la même chose que si l'on disoit qu'une Bougie ne peut pas donner de la clarté, parce qu'elle n'est pas si grosse qu'un Flambeau?

La seconde proposition est, que je suppose que le Soleil produit des Phosphores. Si l'Auteur eut bien entendu que Phosphore n'est autre chose qu'un corps qui éclaire, ou lumineux par lui même, ou par un autre corps, il eût convenu que le Soleil produit des Phosphores; en voici la preuve.

La Lune est lumineuse par les Rayons du Soleil; donc le Soleil produit la lumière de la Lune, & par conséquent un Phosphore. Les rayons du Soleil, qui éclairent le corps de la Lune par leurs reflexions, rendent la terre & les comètes lumineuses; donc la Lune ou sa lumière, (qui ne sont que les rayons du Soleil réfléchis,) rendent des corps lumineux; donc elle produit des Phosphores.

L'Auteur de la critique, (page 265.) tire deux conséquences, qu'il trouve également fausses, de l'action du froid sur la matiere subtile: Car, dit-il, le froid n'est qu'une cessation du mouvement dans l'air, qui environne les corps. Que peut-on dire contre un pareil système? apparemment que l'Auteur n'a pas quitté sa chambre l'hiver dernier; car s'il eut senti la bize qui a régné, il ne diroit pas que le froid est une cessation du mouvement de l'air, puis que plus l'air est agité, plus il est froid: si cet Auteur est insensible au froid,

peut-

Explication sur les causes du froid.

peut-être ne le sera-t'il pas à la raison.

Le chaud & le froid ne sont que des sentimens de l'ame, qui consistent sçavoir le chaud dans le mouvement de nos esprits & de nos humeurs, & le froid dans la diminution plus ou moins forte de ce mouvement; mais ce n'est point le mouvement de l'air qui excite le mouvement de nos esprits & de nos humeurs, puis que les plus grossiers s'aperçoivent que plus l'air est agité, comme en hiver, plus nous sentons le froid; que moins il est agité comme dans la canicule, plus nous sentons le chaud.

Si le mouvement de l'air empêche celui du sang & des esprits & cause le froid, il en faut chercher la cause dans l'air même, & non pas dans son mouvement, parce que l'air du Septentrion étant chargé d'un nitre grossier, il s'insinué dans nos poumons par l'inspiration & par les Pores, condense le sang, l'empêche de circuler & de se mouvoir à son ordinaire, en quoi consiste le froid. L'air au contraire qui vient du Midi, est divisé & rarefié par les rayons du Soleil, il fait les mêmes effets sur nôtre sang, ce qui cause en nous le sentiment de chaleur. Les liqueurs qui nous échauffent & qui nous rafraichissent agissent de même.

*Gelée ou
glace ce qui
la produit.*

L'Auteur de la critique croit avoir trouvé une merveille quand il dit, *que la glace est un corps rarefié*, dont il conclut *que le froid rarefie*. C'est tout comme si je disois, un Febre-cirans a eu chaud, donc il n'a pas eu froid. Apparemment que ce critique n'a pas lû le traité de la fermentation, aussi confond-il, avec le commun du peuple, les causes occasionnelles avec les causes efficientes: Car de même que le froid de la fièvre est la cause occasionnelle de la chaleur, qui le suit de même

que

que le froid, ou pour parler plus juste, le nitre grossier de l'air qui est la cause du froid, est la cause occasionelle de la rarefaction de la glace, quoi qu'il soit la cause efficiente de la condensation : instruisons le fait par nôtre exemple.

Certain suc acide & grossier, étant mêlé dans le sang le condense, ce qui empêche son mouvement en quoi consiste le froid, les esprits du sang s'opposent à cette condensation ; ils font effort ; enfin ils repoussent la matiere âcre ; le sang se rarefie & la chaleur survient. La cause efficiente de cette rarefaction est le mouvement violent des esprits ; la cause occasionelle est la condensation causée par le suc âcre.

Il en est de même de la rarefaction de la glace, les acides grossiers qui composent la bise ou le vent Septentrional, condensent les parties de l'eau, ce qui empêche sa liquidité ; mais comme la matiere subtile se trouve comprimée par cette condensation, elle fait effort pour entretenir son mouvement & la liquidité de l'eau : elle ne peut faire cet effort, sans séparer les particules d'eau les unes des autres, & y forme des Pores en même tems que le Nitre joint les particules d'eau par quelques endroits, ce qui fait que la glace est un corps spongieux & rarefié quoi que condensé par le froid ou plutôt la cause du froid, le froid comme nous l'avons dit, n'étant qu'une qualité sensible.

Ceux qui examineront de près la superficie de l'eau, lors que la gelée prend, remarqueront une agitation entre ses parties qui provient de l'action du Nitre grossier & de l'effet de la matiere subtile qui s'éleve en forme de fumée.

fumée. Il arrive la même chose aux fondeurs de Metaux, si le Moule est un peu froid il condense les particules du feu qui sont mêlées dans le Métail fondu, qui résistante à cette condensation, écartera la partie du Métail de telle manière, que quand il est froid il est plein d'ouvertures, ce qui rend l'ouvrage imparfait : Je suis, &c.

*Histoires
curieuses &
galantes par
Mad. de la
Roche.*

III. Il y a quelques mois qu'on imprima à Amsterdam un ouvrage de Mademoiselle de la Roche-Guilhen, réfugiée en Hollande, qui a pour titre *Histoires curieuses & Galantes* en 2. volumes in 12. on trouve dans le premier tome l'histoire d'Elisabeth d'Angoulême Reine d'Angleterre : celle d'Agripine histoire Romaine, & celle de Themir ou Tamerlan Empereur des Tartares. Mademoiselle de la Roche nous assure que ce n'est point un Roman qu'elle debite, & que tout y est vérité. Pour peu de connoissance qu'on ait de l'histoire, on conviendra sans peine que le fonds de cet ouvrage en est tiré, qu'ainsi on n'en sauroit contester la vérité ; mais il est difficile de croire que la personne qui l'a écrite, (dont le sexe & le cœur ont un penchant naturel pour la tendresse,) n'ait embelli ce fonds de quelques circonstances, puisées de la seule imagination de la Demoiselle.

Le second Volume est composé de deux historiettes : la première a pour titre *Adeleide Reine de Hongrie* : la seconde *Hieron Roi de Syracuse*. On trouve dans la première une comparaison qui certainement n'est pas juste, nous nous en rapportons au jugement du Lecteur. Mademoiselle de la Roche dans le récit qu'elle fait de la passion criminelle de Vencelas frere de Ladislas, Roi de Hongrie, pour Adeleide

des Princes &c. Decemb. 1709. 477
leïde sa belle sœur, elle dit, *Vencelas suivie
l'exemple de Phedre, & l'innocente Adeleïde eut
le destin d'Hypolite.*

Vencelas étoit sans difficulté criminel de s'être livré à une passion aveugle pour sa belle sœur, qui faillit à remplir de sang & de carnage la famille Royale de Hongrie: Phedre au contraire résista à la passion de sa belle mere, qui pleine de rage alla se plaindre à Thesée Roi d'Athenes, comme si le jeune Phedre son fils l'avoit voulu séduire. Voilà en peu de mots la conduite de Vencelas & celle de Phedre, sur quoi donc cette Demoiselle fonde sa comparaison, lors qu'elle dit que *Vencelas imita Phedre?*

Au reste Mademoiselle de la Roche écrit fort poliment, ses expressions sont vives & hardies, elle parle souvent un langage si tendre qu'on ne sauroit lire ses ouvrages sans avouer qu'elle a une grande experience des affaires qui concernent uniquement le cœur.

IV. Voici quelques ouvrages d'un genre fort opposé à celui dont nous venons de parler: Le Pere le Brun sçavant Jesuite a fait une Dissertation où il prouve géométriquement que l'idée de l'étendue, ou l'étendue intelligible n'est point une modification de l'ame, & qu'elle ne se trouve qu'en Dieu &c.

*Dissertation du P^r le
Brun Jesuite.*

V. Il paroît depuis peu un ouvrage qui a pour titre *la Politique Chrétienne*; on m'assure qu'il est rempli de grandes beautés: on n'en disconvient pas, dès qu'on saura que c'est un ouvrage postume du celebre Mr. Bossuet, Evêque de Meaux, dont le seul nom fait un éloge achevé.

*Politique
Chrétienne
de Mr. Bossuet.*

VI. On a imprimé l'*Oraison funèbre de feu Mr. le Prince de Conty*, prononcée le 21. Juin

*Oraison
funèbre de*

*Prince de
Cony.*

478

La Clef du Cabinet

1709. par le P. Massillon de l'Oratoire, dans l'Eglise de St. André des Arts. L'Orateur dans la premiere partie montre ce Prince comme un Heros, dans la seconde comme un sage, & dans la troisieme comme un esprit superieur & universel. On trouve par occasion dans cette piece d'éloquence des éloges étrangers du sujet; tels sont ceux de feu S. A. de Lorraine Charles VI. de S. A. E. de Baviere, & du feu Maréchal de Luxembourg. Le portrait que le P. Massillon fait de l'état où se trouve presentement réduit le Royaume de Pologne est tout naturel. Il fait voir que ce malheureux Etat est une vraie punition de Dieu, de ce que la Nation ne s'étoit pas unie pour accepter un Roi que le Seigneur leur offroit dans les jours de sa miséricorde: ce morceau d'éloquence est achevé; le Roi Auguste y est peint avec de vives couleurs: Enfin le portrait du Heros est mêlé de quantité de traits historiques, qui prouve l'érudition de l'Orateur.

*Secret pour
voler en
l'air comme
les oisillons.*

VII. Un Accademicien de la Societé Royale de Montpellier (qu'on ne m'a pas nommé.) a fait depuis peu une Dissertation sur un secret qu'on presenta au Roi de Pologne en 1648. & 1649. où l'on donnoit des regles sures, (à ce qu'on dit) pour s'élever en l'air à perte de vûe, & voler à la faveur de certaines ailes. Si ce secret eût été solide & facile à pratiquer, on ne l'auroit sans doute, pas negligé pour l'utilité qu'on y auroit trouvé, quand ce n'auroit été que pour traverser les grandes rivieres, lors qu'on manque de ponts ou de bateaux: à cette occasion voici le recit d'une aventure qui arriva dans une Province d'Italie au siècle dernier; j'ai oublié l'année & le nom de la Ville où la Scene fut representée; mais l'histoire n'est pas fabuleuse.

Un

des Princes &c. Decemb. 1709. 479

Un Chevalier d'industrie s'étant présenté au Gouverneur, l'assura qu'il avoit le secret de voler & s'élaner dans l'air aussi haut qu'un Pigeon; il offrit de lui en donner le divertissement s'il vouloit lui permettre de louer une place propre pour cela, sa demande lui fut accordée; il choisit un grand enclos, dans lequel des entrepreneurs bârirent des loges de planches, en forme d'Amphitheatre; Il fixa au 15. Juillet le jour de sa metamorphose: Une infinité de gens des Villes voisines, allerent voir cet spectacle: Les places furent distribuées en plusieurs classes, les uns d'une pistolle, & les moindres de vingt-sols: On avoit dressé des Tentes pour servir de Cabaret, elles furent louées très cherement à ceux qui purent obtenir la preference d'y aller débiter leur dantée: chacun payoit d'avance, en prenant du Chevalier des billets cachetés & numérotés, sans lesquels l'entrée du Parc n'étoit pas permise: Sa Recepte monta à plus de vingt-cinq mille livres. Enfin le jour étant venu le Chevalier parut sur un Theatre fort élevé, il s'habilla de toille, s'appropriâ des Ailles aux bras, aux pieds, & à la ceinture. Il employa plus de quatre heures à ses préparatifs; malheureusement il lui manqua certain nombre de plumes, & pendant qu'on les alloit chercher, il survint une petite pluie qui traversant le dessein, ce nouveau Mercure pria la Compagnie, de trouver bon qu'il différât à la huitaine; Il fit distribuer des billets à ceux qui étoient placés, afin d'éviter qu'ils ne payassent deux fois. Enfin cet homme disparut, & laissa une lettre pour Mr. le Gouverneur, par laquelle il lui mar-

Kk

quoit

quoit, que personne n'avoit lieu de se plaindre, puis qu'effectivement, il avoit volé en sa presence & celle d'une nombreuse Assemblée.

TABLE GENERALE ET ALPHABETIQUE.

Des principales Matieres contenues dans ce
onzième Tome.

A.

A cademie Françoisè distribuë ses prix.	page 280.
Aguilard (le Comte d') General des Troupes d'Espagne.	182
Allemagne ,	35. 137. 197. 286. 378. & 444
Alleurs (Mr, des) nommé Ambassadeur de France en Turquie.	435
Allerac (Mad. d') ses Ouvrages & son élo- ge.	267
Allicante , Ville d'Espagne, remarques à son sujet.	3
Amelot , (Mr. d') Ambassadeur de France en Espagne rappellé.	354
Angleterre (Royaume d')	41. 149. 206. 313. 384. & 456
Anglois , leur sedition à Londres, 211. leurs plaintes contre les François Refugiez,	213
Anne (la Reine) amnistie qu'elle offre à ses peuples, & ses reserves, 42 ses Plenipoten- tiaires à la Haye, 45. revoke la permission donnée au Maréchal de Tallard, & pour- quoi. 149 son differend avec la Cour de Por- tugal. 273 353 donne satisfaction au Czard de Moscovie, 385. loüanges qu'elle donne à Mr. de Marlborough, & qu'elle refuse au Prince Eugene.	457
Armée des Alliez en Flandres, sa superiorité à celle de France,	154 388.
Arragnan (Mr. le Comte d') est fait Maréchal	

TABLE DES MATIERES.

de France.	367
<i>Auguste</i> (le Roi) negocie une ligue contre le Roi de Suede. 40. 148. ses dispositions pour retourner en Pologne. 202. 305. son départ de Saxe 306. son Manifeste 311. crainte que son absence cause à ses Sujets en Saxe 383. dispositions en sa faveur où il trouve les Polonois. 451. son entrevüe avec le Czard & le Roi de Prusse. 454	
<i>Autun</i> (l'Evêque d') sa mort, & sa pieté exemplaire. 77	
<i>Auxi</i> (l'Abbé d') sa mort. 81	
B <i>Bataine</i> prise sur les Côtes d'Angleterre & marques à ce sujet. 70	
<i>Bataille</i> de Gudina en Portugal. 5. 108	
<i>Bataille</i> de Pultowa gagnée par les Moscovites sur les Suédois. 205. 249. 297	
<i>Bataille</i> de Rumersheim gagnée par les François sur les Imperiaux. 288. 292	
<i>Bataille</i> de Blangis. 325. sa Relation par les François 335. autres particularitez de cette sanglante action 358. & suivantes.	
<i>Baviere</i> (Mr. l'Electeur de) abandonne Mons, & se retire à Compiègne. 282. son voyage à la Cour de France. 438	
<i>Bay</i> (le Marquis de) bat les Portugais à Gudina. 5. suite de cette Bataille. 108	
<i>Bellay</i> hist. des Doyens de son Chapitre. 403	
<i>Berwick</i> (le Maréchal de) commande l'Armée de France en Dauphiné. 19. ses progresz & sa generosité. 187	
<i>Betonlaud</i> (le Sr.) Gentilhomme Gascon, signale son zèle pour le Roi. 82	
<i>Bezons</i> (le Comte de) est fait Maréchal de France. 19. le Roi d'Espagne lui donne la Toison d'or. 418	
<i>Bibliotheque</i> sacrée. 63	

TABLE DES MATIERES.

<i>Dillon</i> (Mr. de) bar les Alliez en Dauphiné.	281
<i>Doge</i> de Venise, remarques sur son éléction & ses fonctions. 30. 80. épouse la mer.	181

E.

<i>E</i> <i>Cossois</i> refusent de prêter les sermens ordonnés par la Cour de Londres.	385
<i>Edits</i> de création de Rentes au denier dix huit, 116. pour l'établissement de la Tontine. 117. pour l'augmentation de gages des Officiers comptables.	434
<i>Electeurs</i> de l'Empire, écrits pour le soutien de leurs droits.	138
<i>Espagne</i> Royaume. 3. 108 175. 277. 347. & 417	
<i>Espagnols</i> leur zèle pour le Roi.	111
<i>Estampes</i> (Mr. le Comte d') son secret & sa generosité envers le public.	406
<i>Estein</i> (le Comte d') son expedition en Aragon	4
<i>Eugene</i> (le Prince) nommé Plenipotentiaire pour la paix. 55. ses mouvemens aux Pais-Bas 155. assiege & prend Tournai 156. investit Mons 324. combat l'Armée de France. 325. meconnoissance qu'on a en Angleterre de ses services. 456 son arrivée en Hollande.	471
<i>Excommunication</i> & Monitoires. Traité sur ce sujet.	404

F.

<i>F</i> <i>Anatiques</i> des Sevenes châtiés & dissinés. 186. ont étendu leur fanatisme en Ecoffe.	384
<i>Famines</i> les Alliez veulent la procurer à la France sans y pouvoir réussir.	431
<i>Fisubel</i> (Madame de) sa mort, quelle étoit sa famille.	80
<i>Fléchier</i> (Mr) Evêque de Nismé, sa lettre pastorale	

TABLE DES MATIERES.

Clergé d'Espagne: son zèle pour la défense du Royaume.	179
Colona (le Connétable) recompensé.	130
Comachio Ville d'Italie appartient au St. Siege, & depuis quel tems.	162. 195
Combat en Pologne. 39. & sur mer. 129. voyez <i>Bataille.</i>	
Conches (le Sr. de) se distingue à la Bataille de Rumersheim.	288
Conspirations tramées en plusieurs endroits par les Alliez.	153. 373
Conty (le Prince de) son Oraison funèbre.	477
Crassau (le General) sa retraite de Pologne avec l'Armée Suedoise. 383. son arrivée en Pommeranie.	452
Crequi (la Duchesse de) sa mort.	407
Czard de Moscovie remporte une victoire signalée sur le Roi de Suede. 205 297. satisfaction qu'il reçoit de la Reine d'Angleterre. 385. son entrevûë avec les Rois Auguste & de Prusse.	454

D.

D <i>Annemarck</i> (le Roi de) son arrivée en Saxe, & ses liaisons avec le Roi Auguste, 40. 147. son retour dans ses Etats. 201. son armement contre la Suede. 307. & 454	
Declarations touchant l'exemption des Tailles en France. 126. pour la culture des Terres. 126. 184. pour le payement des rentes en grains. 432. pour les Hôpitaux de Paris. 435	
Devote (fausse) foliètrée par la main du Boureau.	129
Desmarets de Vaubourg (Mr.) est fait Conseiller d'Etat.	128
Dictionnaire d'œconomie, ou moyens d'augmenter son bien.	258
Dictionnaire critique de Bayle.	163. 400
<i>Dillon</i>	

TABLE DES MATIERES.

<i>Histoires</i> curieuses & galantes,	476
<i>Hiver</i> observations sur les suites du grand hiver. 256. 265. ce que c'est qui produit la glace.	473
<i>Hollande.</i>	47. 152. 213. 315. 386. & 460
<i>Hollandois</i> , lettres sur les interêts de leur République. 47. leurs dispositions pour la paix. 53. leurs duretez envers les François. 152. leurs pertes à la Bataille de Blangis. 389. prennent possession de Mons.	469
<i>Hongrie</i> , voyez <i>Allemagne.</i>	
<i>Horace</i> ses œuvres &c.	63

I.

I <i>Asenisme</i> condamnez par l'Evêque de Chartres.	258
<i>Jaques III</i> (le Roi d'Angleterre) son retour de l'Armée, & la reputation qu'il s'y est acquise.	437
<i>Infant</i> de Portugal exilé & pourquoi.	175
<i>Infant</i> d'Espagne (Don Philippe) sa naissance & sa mort.	177
<i>Intendants</i> de France leurs changemens.	278
<i>Inquisition</i> de Portugal fait brûler des Juifs.	272
<i>Italie.</i>	25. 130. 190. 282. 371. & 439
<i>Juifs</i> leurs histoires par Joseph augmentée.	405

K.

K <i>torvie</i> (le Palatin de) quelles sont ses prétentions & ses démarches.	451
--	-----

L.

L <i>Espre</i> sur les événemens du tems.	480
<i>Lille</i> Ville de Flandres maltraitée par les Allies. 61. Journal du siège de cette Ville.	66
<i>Lion</i> Ville de France gratifiée par le Roi.	369
<i>Lisse</i>	

TABLE DES MATIERES.

florale.	164
<i>Flotte d'Angleterre.</i> 151. sa descente chimerique en France. 210. son depart pour le Portugal.	313
<i>France</i> Royaume. 8. 51. 112. 183. 277. 354. &	430
<i>François</i> leur zèle pour la défense de l'Etat. 115	
<i>Frankenberg</i> (le General) blessé & fait prisonnier en Catalogne.	351
G.	
G <i>Al</i> (Saint) Ville de Suisse , remarque à son sujet.	134
<i>Galloway</i> (Milord) perd la Bataille de Gudina. 5 à qui est qu'il impute la faute.	108
<i>Gascon</i> zèle d'un Gentilhomme de cette Province pour son Roi.	82
<i>Genevieve</i> (sainte) ceremonies pour la descente & procession de sa Chasse.	10
<i>Gergy</i> (Mr. de) Envoyé de France en Toscane.	184
<i>Grenoble</i> (l'Evêque de] son Mandement.	260
<i>Grimani</i> (le Cardinal) Viceroi de Naples insulté par les peuples. 191. 194. ordres qu'il reçoit de la Cour de Barcelone. 284. sa conspiration sur Messine.	373
<i>Gudina</i> Bataille de Portugal.	5. 108

H.

H <i>Ambourg</i> Ville Imperiale accablée par la Commission de l'Empereur. 38. suites de ses troubles.	146. 204
<i>Hannover</i> (le Duc d') promesse qu'on lui fait. 199. ses mouvemens infructueux en Alsace.	287 378
<i>Harangues</i> au Parlement de Paris.	268
<i>Harcourt</i> (le Maréchal d') ses mouvemens sur le Rhin.	38 145
	<i>Hi-</i>

TABLE DES MATIÈRES.

<i>Mons.</i> 324. combat l'Armée de France.	325.
Iolanges que lui donne la Reine sa Maîtresse.	456.
<i>son départ pour l'Angleterre.</i>	471
<i>Medicis (le Cardinal de) son mariage avec la</i>	
<i>Princesse de Guastalla.</i>	343
<i>Mercy (le Comte de) battu en Alsace par les</i>	
<i>François. 288. réduit à la défensive.</i>	379
<i>Meyerfeld (le Général) son arrivée en Suede ve-</i>	
<i>nant de Turquie.</i>	448
<i>Milices que doivent fournir les Provinces de</i>	
<i>France.</i>	370
<i>Mines de charbon sautés en l'air & pourquoi.</i>	
<i>70. remarques à ce sujet.</i>	253. 266
<i>Moines de Franche - Comté conspirent contre</i>	
<i>l'Etat.</i>	183
<i>Molinés (Mr.) Auditeur de la Rotte pour l'Es-</i>	
<i>pagne disgracié du Pape & pourquoi.</i>	420
<i>Mons Ville capitale du Hainaut assiégée par les</i>	
<i>Alliez. 397. sa description, 462. sa prise & sa</i>	
<i>Capitulation.</i>	464
<i>Monoyes Edits pour fabriquer de nouvelles es-</i>	
<i>pèces. 12. Arrêt pour l'augmentation des</i>	
<i>vielles. 20. autre Arrêt qui fixe le cours qu'el-</i>	
<i>les doivent avoir. 188. 277. 368. nouvelles</i>	
<i>fabriques de pièces de trente deniers. 368. on</i>	
<i>anéanti les billets de monoye. 434. nouvel</i>	
<i>Arrêt pour le cours des espèces.</i>	435
<i>Morts.</i>	74. 170. 342. 407
<i>Motte (le Comte de la) sa justification par les</i>	
<i>Ennemis de la France.</i>	69
<i>Musse Mousquetaires, ouvrages du Chevalier</i>	
<i>de St. Gilles.</i>	72

N.

N <i>Aiffances.</i>	74. 170. 342.
<i>Napolitains leurs murmures contre le Gou-</i>	
<i>vernement d'Autriche.</i>	190. 283
<i>Neh-</i>	

TABLE DES MATIERES.

<i>Litterature.</i>	62. 162. 253. 400. & 471.
<i>Los-Balbazos</i> (le Marquis de) Viceroi de Sicile fait punir les conspirateurs de Mesines.	373
<i>Loüis XIV.</i> (le Roi) refuse les conditions de paix proposées par les Alliez. 21. 84. nomme aux Benefices. 23. 437. ses offres pour la paix. 53. Legat que lui fait un de ses Sujets Gascon. 82. sa lettre au Cardinal de Noailles à quel sujet. 112. établi une Chambre pour la jurif- diction des bleds. 127. rappelle ses troupes d'Espagne. 177. fait plusieurs gratifications à ses Sujets 366. 367. défend dans ses Etats les étoffes des Indes & d'Hollande.	433
<i>Luc</i> (le Comte du) Ambassadeur de France en Suisse sa Harangue aux Cantons. 33. sa lettre sur l'invasion des Imperiaux en Alsace.	375
<i>Lutheriens</i> zélés pour la Religion Anglicane.	261
<i>Luxembourg</i> (la Duchesse de) sa generosité. 279. sa mort.	411

M.

M <i>Aigriny</i> (Mr. de) Gouverneur de Tour- nai. 157. <i>Voyez Tournai.</i>	
<i>Mantouë</i> (le Duché de) recherche qu'on fait pour son histoire.	404
<i>Maréchaux</i> de France leurs histoires & leurs nombres d'aujourd'hui.	402
<i>Mariage.</i>	74. 170. 342.
<i>Marock</i> (le Roi de) son Traité avec l'Angle- terre.	459
<i>Marot</i> (le Sr.) sa lettre à l'Auteur de ce Journal sur diverses observations.	472
<i>Marlborough</i> (Milord) sa conduite sous le Re- gne de Jaques II. 41. nommé Plenipotenti- aire pour la paix. 45. 55. ses mouvemens aux Païs-Bas. 155. assiege Tournai. 156. investi Mons	

TABLE DES MATIERES.

Manifeste .347. son voyage en Catalogne & son retour à Madrid. 350. son différent avec la Cour de Rome. 418. son Manifeste sur la paix.	423
<i>Pape</i> (le) <i>Clement XI.</i> son embaras pour reconnoître un double <i>Roi d'Espagne.</i> 27. graces qu'il accorde au Prince de la Maison d'Autriche. 29. ses plaintes contre cette Maison. 131. son Bref à Barcelonne. 132. nomme son neveu pour Nonce à Vienne. 283. 372. & 439. propositions qu'il rejette contre l'Electeur de Cologne. 285. suites de ses differens avec l'Empereur 371. avec la Cour d'Espagne. 418. & 440. reconnoit un second Roi d'Espagne.	441
<i>Parlement</i> d'Angleterre prorogé.	208
<i>Palquinade</i> affichée à Rome & surquoi. 27. origine des <i>Palquinades.</i>	28
<i>Pauvres</i> , moyens pour les faire subsister.	24
<i>Perou</i> Royaume des Indes son Viceroi.	108
<i>Peste</i> ravage qu'elle fait en Pologne. 295. <i>voyez Pologne,</i>	
<i>Peyssonel</i> Medecin (le Sr.) sa dissertation sur la gangrene des pieds,	470
<i>Philippeaux</i> (le Comte de) est fait Gouverneur en Amerique.	17
<i>Phenomene</i> ou <i>Meteores.</i> 62. 263. autres observations à ce sujet.	472
<i>Pilles</i> (le Sr. de) sa mort & son éloge.	71
<i>Pologne.</i> 38. 146. 201. 295. 381. & 448	
<i>Pontchartrain</i> (la Comtesse de) funerailles qu'on lui fait à Quebec.	18
<i>Pontchartrain</i> (Mr. le Comte de) est fait grand Tresorier del'Ordre du St. Esprit.	435
<i>Pont-à-Mousson</i> progrès de son école de Chirurgie.	262
<i>Portocarero</i> (le Cardinal) sa mort.	412
<i>Portugal</i>	

TABLE DES MATIERES.

<i>Nehusel</i> Ville de Hongrie mise hors d'insulte par les Mécontrens.	197
<i>Neuville</i> Chapitre de Chanoinesse fameuse en B. esse.	173
<i>Neuville</i> (Mr de la) est fait Intendant de l'Ordre du St. Esprit.	369
<i>Nieubourg</i> (l'Electrice Palatine de) sa mort	346
<i>Noailles</i> (le Cardinal de) son Mandement sur les necessitez publiques. 8. autre touchant la paix	113
<i>Noailles</i> (le Duc de) manque d'être tué. bat les Allies en Catalogne. 276. 351. les progrès dans la même Province.	425

O.

O <i>Livença</i> Ville de Portugal bloquée par les Espagnols.	109
<i>Ordre</i> de Chevalerie de la Croix institué pour les Dames.	37
<i>Ost Frise</i> (le Prince d') son mariage avec la Princesse de Nassau Sarbrugh.	344
<i>Ottoboni</i> (le Cardinal) déclaré protecteur de la Couronne de France à Rome.	372

P.

P <i>Ais Bas</i> 47. 152. 213. 315. 386. &	460
<i>Paix</i> on la negocie à la Haye. 54. extrait des Articles préliminaires. 56. lettre du Roi de France à ce sujet. 84. remarques sur les préliminaires. 89. quelles en sont les conditions.	92
<i>Palatin</i> (le Prince) Grand Maître de l'Ordre Theotonique fait prisonnier & raché.	199
<i>Philippe V</i> (le Roi) augmente ses troupes. 179. défend tout commerce avec la Cour de Rome. 181. gratifie plusieurs Seigneurs. 274. son Manifeste	

TABLE DES MATIERES.

Rumersheim (Bataille de) gagnée par les François sur les Imperiaux. 288. 292

S.

Salm (le Prince de) sa retraite de la Cour Imperiale. 380

Savoie (le Duc de) son mécontentement contre la Cour Imperiale. 195 *voyez Italie.*

Saint Olon (Mr.) Envoyé du Roi près de la Reine Douairiere d'Espagne. 436

Stanislas (le Roi) raisons qu'il allegue pour s'empêcher d'être détroné par le Roi Auguste 382. *Voyez Pologne.* se refugie en Pomeranie. 452

Staremborg (le Général) ses mouvemens en Catalogne. 274 prend Balaguer. 275. s'y fortifie. 350. conserve cette Place. 417

Suede (le Roi de) son Armée défaite par les Moscovites. 205. 249 298. est contraint de se refugier en Turquie. 300. bons traitemens qu'il reçoit des Turcs 381. prédictions à son sujet. 448. sa reception en Turquie. 449 son Envoyé à Constantinople. 455

Suisse. 32. 133. 374

Surville (le Marquis de) sa valeur à défendre Tournai. 156

T.

Thaun (le Général) petit progrès qu'il fait en Savoie 287. abandonne toutes ses conquêtes & se retire en Piémont 370

Tockembourg différent des Catholiques avec les Protestans. 136

Tontines son établissement en France 117

Torcy (le Marquis de) son retour d'Hollande. 21. ses Conférences avec les Ministres des Alliez. 54

Toul mort de son Doyen & ses grandes charitez envers les pauvres. 411

Tour-

TABLE DES MATIÈRES.

Portugal Royaume. 3. 108. 175. 277. 347 & 417
Portugal (le Roi de) son différent avec la Cour
de Londres. 272. est assoupi. 353
Protestans d'Allemagne se réfugient en An-
glettre. 35. 150. sont naturalisez en Hollan-
de. 214. 316. Déclarations en leur faveur par
l'Electeur Palatin. 286. naturalisez par le Roi
de Prusse. 444
Prusse (le Roi de) sa ligue contre la Suede.
305. 307. naturalise les Protestans. 444. son
entrevüe avec le Czard & le Roi Auguste.
454
Pseaumes paraphrasées en Vers. 403
Pultowa (Bataille de) gagnée par les Mosco-
vites sur les Suedois. 205. 249. 297

Q.

Q *Uaquiers* (Secte des) leurs Placets au Roi
Jaques II. & au Viceroi d'Irlande.
208
Quebec (l'Evêque de) sa mort. 75. sa famille.
76

R.

R *Agotzi* (le Prince) sa réponse aux menaces
de l'Empereur. 35. voyez *Allemagne*.
Ratisbonne contestation survenuë à la Diette
de l'Empire & à quel sujet 37. ses refus. 137.
198
Religion Edit de l'Empereur qui la concerne.
198. differens entre les Catholiques & les
Protestans d'Allemagne. 380
Religieuses qui ont la liberté de se marier. 462
Roseaux (le Sr. des) se distingue à la bataille
de Rumersheim. 183
Rouillé (le President) Ambassadeur de France
en Hollande, ses negociations pour la paix.
22. 53. 60
Rumers.

TABLE DES MATIÈRES.

<i>Villeroi</i> (Madame la Maréchale) son Oraison funebre.	64
<i>Voller</i> secret pour faire voler les hommes dans les airs.	478
<i>Voyfin</i> (Mr. de) est nommé Secrétaire d'Etat au département de la guerre. 23. sa famille.	127
<i>Uceda</i> (le Duc d') Amdasladeur d'Espagne son départ de Rome.	29

W.

W <i>Arton</i> (le Comte de) prend possession de la Viceroyauté d'Irlande. 46. proroge le Parlement.	384
---	-----

Y.

Y <i>Orck</i> (la nouvelle) son Gouverneur rappelé par la Reine Anne sa cousine.	41
---	----

Z.

Z <i>Inzendorf</i> (le Comte de) Plenipotentiaire de l'Empereur en Hollande.	55
<i>Zurich</i> (le Canton de) fait armer ses milices & pourquoi.	135

Fin de la Table du Tome onzième.

TABLE DES MATIERES.

Tournay Ville de Flandres assiégée par les Alliez. 156. sa description. 158. tranchée ouverte. 159. prise de la Ville. 220. ses Capitulations. 222. attaque de la Citadelle. 245 sa prise. 319. cette Ville est de l'ancienne Monarchie de France. 387

Tournon (le Cardinal de) son emprisonnement à la Chine. 25

Trautmansdorf (le Comte) Ambassadeur de l'Empereur menace les Cantons Suisses. 133

Tremoïlle (le Duc de la) sa mort. 84

Turcs assassinés par les Sujets de l'Empereur. 197

V.

V *Allemont* (le Sr. de) ses curiositez de l'art & de la nature. 261

Vers en faveur de Madame la Duchesse du Maine. 17. sur l'ingratitude. 53. contre ceux qui perpetuent la guerre. 107. sur la gelée des vignes. 169. en faveur de la generosité des Grands. 188. sur la vengeance. 194. sur la jalousie & la lâcheté. 203. sur la resurrection des soldats. 204. Ode sur le manque de froment & de vin cette année. 269. désir de Mr. de la Motte adressé à l'Academie. 280. contre les Chimistes. 295. sur le mépris de la vieillesse. 380. sur les misteres de Dieu par le Duc de Nevers. 401. Madrigal à la Reine d'Espagne & à Madame de Bourgogne sa sœur. 406. sur l'infidelité des amis. 455

Villars (le Maréchal de) défend l'entrée du Royaume de France aux Alliez. 155. fait enlever la Garnison de Warneton. 160. ses mouvemens en Flandres. 206. 318. combat l'Armée des Alliez & est blessé. 325. sa lettre au Roi sur cette Bataille. 362. est fait Pair de France. 366. son retour à la Cour. 437

Villeroi